DIALOGUES ENTRE PHOTIN, ET IRENEE, SUR LE DESSEIN DE LA REUNION...

François m. 1703 Gaultier





DIALOGUES
ENTRE
PHOTIN,
ET
IRENEE,

Sur le Dessein de la
REUNION DES RELIGIONS:
Et sur la Question;
Si l'on doit employer les peines & les recompenses, pour convertir les Hérétiques.

PREMIERE PARTIE.



A MAYENCE
Chez JEAN LE BLANC.
M. DC. LXXXV.



AVERTISSEMENT.



Lorsque Photin, & Irénée commencerent à s'entretenir ensemble, du Dessein de la Réünion des Religions; on ne parloit presque d'autre chose en France. Messieurs de l'Eglise Romaine vouloient nous faire concevoir quelque espérance, que pour nous donner le moyen de nous réünir avec eux, ils pourroient bien réformer les choses, qui nous choquent le plus dans leur Religion: on faisoit courir par les Provinces, des Projets de Réünion: & l'on ne doutoit pas, que le Clergé, qui étoit sur le point de s'assembler, ne parlât de réünir les Religions dans le Royaume.

cet a dire que par complaisance aux heretiques on se rende heretique soy mesme comme on fait a present en france

La plûpart voyoient bien, que si l'on nous faisoit des propositions de Réünion; ce ne pourroient être

que des piéges qu'on nous tendroit, pour achever l'ouvrage de nôtre rüine : mais il y avoit d'autres personnes en assez grand nombre, qui étoient d'un sentiment oposé ; & qui croyoient, qu'il n'y auroit point de mal à tenter la Réünion, & que si l'on faisoit des Conférences pour cela, nous pourrions en tirer quelques avantages.

Irénée étoit de ces derniers : & Photin, pour le désabuser, lui fit voir dans leurs prémiers Entretiens, que le Dessein de la Réünion ne tendoit qu'à la rüine de nos Eglises ; que le peu de succés avec lequel on y avoit travaïllé par le passé, & en France, & en Allémagne ; & les dificultez insurmontables qui s'étoient toûjours oposées à la Réünion des Societez Protestantes entre elles ; devoient faire perdre toute espérance qu'on pût réünir les Protestans avec les Catholiques-Romains ; & qu'enfin on ne sauroit même, ni faire une Conférence, ni convoquer un Concile libre, & tel qu'il le faudroit, pour travaïller utilement à la Réünion des Religions. C'est ce qui

l'unique moyen de se reunir est la soumission a l'Eglise Romaine

qui fait le ſujet de la prémiére Partie de cét Ouvrage.

Un voyage, que Photin fut obligé de faire à la Campagne, interrompit leurs Converſations pendant quelque tems: & à ſon retour, il trouva que le Clergé étoit déja aſſemblé.

Nos deux Amis éxaminerent le Deſſein de la Réünion dans le fond, comme ils en avoient déja éxaminé les Queſtions Préliminaires: & & ils font voir, qu'il eſt impoſſible d'y réüſſir, ni par *la Tolérance*, ni par *l'Expoſition*, ni par *le Relâchement*, qui ſont les ſeules Voies, par leſquelles on pourroit prétendre de parvenir à une Réünion des Religions. C'eſt la matiére des quatre prémiers Dialogues de la ſeconde Partie.

Dans les deux derniers Dialogues, ils parlent de *la Converſion*, dont ils ont fait une quatriême Voïe de Réünion, pour avoir lieu d'éxaminer la Queſtion, qui s'étoit élevée, entre l'Auteur des *Nouvelles de la République des Lettres*, & l'Auteur du *Journal des Savans*; ſavoir, *Si l'on doit employer*

les peines, & les recompenses, pour convertir les Hérétiques.

Irénée, qui avoit recueïlli tous ces Entretiens, me les envoya peu de temps aprés : & il me donna la liberté de les faire imprimer, si je le jugeois à-propos. Je les lûs avec beaucoup de plaisir : & je crûs, que le Public seroit bien-aise, qu'on lui en fît part.

La matiére de la Réünion des Religions n'avoit pas encore été traitée éxactement : & bien qu'il semble, que de la maniére dont les choses ont tourné en France, cét Ecrit ne puisse pas être d'un grand usage ; j'espére néanmoins, qu'il ne sera pas inutile à ceux qui le liront.

Plusieurs personnes de nôtre Religion en France même, sont toûjours dans la prévention sur ce sujet-là ; ils croïent toûjours, qu'il ne seroit pas impossible de réünir les Religions : & il est bon, de leur faire voir l'impossibilité d'un tel Dessein.

D'ailleurs ce n'est pas seulement en France, qu'on a parlé de la Réünion des Religions : on

en a parlé plusieurs-fois en Allemagne ; & l'on n'ignore pas les propositions qui ont été faites là-dessus depuis peu par l'Évêque de Tina. Il importe de faire connoître une-fois, à ceux qui peuvent se laisser surprendre à des propositions de cette nature, qu'il n'est rien de plus chimérique, que la pensée de la Réunion des Religions.

Enfin il n'est guére de Questions, dont l'éclaircissement soit plus nécessaire au tems où nous sommes, que de celle que Photin, & Irénée ont traitée, dans leurs derniers Entretiens.

A-mesure que les Catholiques-Romains persécutent les Protestans presque par toute l'Europe, avec une fureur incroyable ; ils publient divers Ecrits pour défendre, non-seulement les persécutions en-général ; mais les suplices-même des Hérétiques. Les Auteurs de ces Ecrits sonnent le tocsin contre nous : ils veulent inspirer, aux Princes, & aux Peuples de leur Communion, la même fureur dont leurs Ancêtres é-

toient animez dans le siécle passé. Et nous ne devons pas douter, que ces sentimens, tout-contraires qu'ils sont, & à la Piété, & à la Charité, & à l'Humanité, ne trouvent beauconp de créance, dans les esprits.

Il est donc nécessaire, que ceux des Nôtres à qui Dieu a donné des talens pour écrire, les emploïent à refuter ces furieux Auteurs; & à montrer, combien leurs sentimens sont indignes du Christianisme.

C'est ce que Photin, & Irénée ont fait, à mon avis, d'une maniére convaincante. Ils ne se sont pas contentez d'établir, *qu'il n'est pas permis d'employer les peines, ni les recompenses, pour convertir les Hérétiques*, & de donner de ce sentiment des preuves qui me paroissent tres-solides; mais ils ont répondu éxactement, à toutes les Objections de l'Auteur du *Journal des Savans*.

Ils n'avoient pas vû encore ce que M. Ferrand a dit sur cette Question, dans le Livre qui a pour Titre; *Réponse à l'Apologie pour la Réformation, pour les Réformateurs,*

&

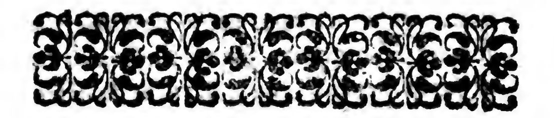
& pour les Réformez &c. Si ce Livre leur fût tombé entre les mains, pendant qu'ilss entretenoient ensemble ; ils n'auroient pas manqué, de faire leurs Réfléxions là-dessus. Peut-être qu'ils le feront, dans quelque autre rencontre : & peut-être aussi, que M. Jurieu, à qui M. Ferrand se prend dans cét Ouvrage, leur en épargnera la peine ; s'il juge, que ce qu'on y dit contre lui, mérite qu'il prenne la plume pour le refuter. Ceux qui ont eû à faire jusques-ici à ce savant homme, ont assez éprouvé, qu'on ne gagne rien à ataquer ses Ecrits.

Je n'ai plus que deux avis à donner au Lecteur, avant que de finir cét Avertissement.

Le premier est, que je n'ai pas publié ces Dialogues tout-à-fait tels que je les avois reçûs. J'y ai changé quelques endroits, & j'y en ai ajoûté quelques autres, qu'on pourra aisément remarquer, parce qu'il y est parlé de certaines choses, qui ne sont arrivées, qu'aprés la séparation du Clergé ; comme par-éxemple ce que nos Amis di-

II. Par. Dial. VI. pag. 351. 352. ſent de la Délibération, qui a été priſe par les Habitans de Montauban. Dans ces endroits-là, dont le nombre n'eſt pas grand, je leur ai fait dire, ce que j'ai crû, qu'ils auroient dit en-effet, ſi ces évenemens eûſſent précedé leurs Entretiens.

Là-même Dial. V. p. 194. Le Second avis eſt, qu'au lieu de ce que Photin dit, que *depuis peu la Sorbonne a déclaré nôtre Religion, digne des feux & des flâmes, comme une héréſie ſortie du fond des enfers*; il faut lire, ainſi qu'il a été remarqué dans l'*Errata*, que *depuis peu en Sorbonne on a déclaré &c.* & entendre cela d'un Diſcours extrémement violent, que le Prieur de la Faculté prononça dans un Acte de Sorbonne, pendant la tenuë du Clergé.



TABLE

DES

DIALOGUES

Contenus dans la prémiére Partie de cét Ouvrage.

DIAL. I.

DIAL. II.

Fautes à corriger.

Dans la prémiére Partie.

Pag. 18 lig. 5 ajoûta-il *lisez* ajoûta-t-il
29 21 que le *l.* que ce.
56 *en marge*, Zach. *l.* Jaq.
96 15 de-là *l.* delà
98 1 riens *l.* Arriens
122 25 puissions *l.* pussions
137 7 passent *l.* pussent
16 Nestoriues *l.* Nestorius
148 23 *tant la* *l.* *tant dans la*
197 9 Concile l'Evêque *l.* Concile de l'Evêque.

Dans la seconde Partie.

Pag. 15 lig. 2 sont *lisez* font
24 19 de *l.* des
93 10 Il aisé *l.* Il est aisé
117 8, 9 plusieurs pratiques *l.* plusieurs doctrines, & plusieurs pratiques.
130 7 fi *l.* si
135 1 servent les *l.* servent selon les
139 5 nieroit *l.* nieront
142 8 st *l.* est
144 25 nous pouvons *l.* nous ne pouvons

Pag.

Pag. 147 lig. 9 doiver *l.* doive
148 25 de? *l.* des
161 14 toute *l.* toutes
194 13 la Sorbonne a *l.* en Sorbonne on a
199 5, 6 Préd.cation *l.* Prédication
212 7 rout *l.* tout
262 12 j'employerni *l.* j'employerai
265 *en marge* Aoust *l.* Avril
287 4 a crainte *l.* la crainte
302 1 aurres *l.* autres
308 12 Evêque *l.* Evêques
334 22 ttouvoient *l.* trouvoient
349 17, 18 qui nous declare, de Dieu, di-je, *l.* de Dieu, di-je, qui nous déclare.

DIA-

DIALOGUES
Entre
PHOTIN & IRENEE,
Sur le Deſſein de la Réünion des Religions.

DIALOGUE I.

De la diverſité de Religions, & de la Réünion en général.

PHOTIN.

JE vous l'ai dit mille-fois, mon cher Irénée, & je vous le redis encore, nous devons eſpérer, que Dieu délivrera nos Egliſes, quand il en ſera tems. Quelle que ſoit la puiſſance de nos ennemis, il ne manque pas de moyens, pour faire échoûër leurs deſſeins. Nous n'aurions qu'à nous convertir ſérieuſement

DIAL. I de nos pechez : & il arréteroit bientôt le cours de nos maux ; il nous rétabliroit bientôt dans toutes nos libertez.

IRENEE.

J'avoüë, que Dieu peut tout, mon cher Photin. Mais vous devez m'avoüër à vôtre tour, qu'à parler humainement, il n'y a rien qui puisse garentir les Eglises de France, de leur derniére rüine. Je ne vois qu'une seule ressource pour nous : c'est de donner enfin les mains à la Réünion des Religions. Si l'on travailloit de concert à ce grand ouvrage peut-être améneroit-on les choses à un point, dont nous pourrions nous contenter. Aussi quelques Ministres commencent à entrer dans cette pensée. Vous avez veû sans-doute le Projet de Réünion, qu'on fait courir par les Provinces depuis quelque-tems, signé par N.N.

la seule ressource seroit une soumission sincere a l'eglise Romaine mais non pas a la Gallicane

N. N. Il y a apparence, que plusieurs autres Pasteurs les suivront; & que nous verrons bientôt les deux Religions réünies en France. DIAL. I

PHOTIN.

J'ai veû le Projet dont vous parlez. Mais j'ai veû aussi une Lettre, que M. ***** a écrite à un de mes Amis, dans laquelle il proteste, qu'il n'a rien signé sur le sujet de la Réünion: si bien qu'il faut considérer ce Projet comme une piece désavoûée. Quoi qu'il en soit, & quand il auroit été signé, non seulement par deux, mais par deux cens Ministres; il ne faudroit pourtant pas s'imaginer, que la Réünion des Religions en fût fort avancée. Nôtre Religion est éloignée de la Religion Romaine, d'une distance infinie: & ce seroit vouloir accor-

DIAL. I.

der la lumiére avec les ténébres, que d'entreprendre de réünir des Religions ſi oppoſées.

IRENEE.

Je ne ſuis pas de vôtre ſentiment. De quelque diſtance que les deux Religions puiſſent être ſéparées; je ſuis perſuadé, que ſi l'on s'y prenoit comme il faut, il ne ſeroit pas impoſſible de les réünir. Je ſerai bien-aiſe, que nous éxaminions enſemble cette queſtion, ſi vous l'agréez. Ne réfuſez pas, je vous en ſupplie, de me faire part de vos lumiéres: & travaillez à me déſabuſer, en-cas que je ſois en-effet dans l'erreur.

PHOTIN.

Laiſſons là, s'il vous plaît, mes lumiéres: je ſai qu'elles ſont tres-petites. Mais cela n'empéchera pas, que je ne vous diſe avec liberté les raiſons, qui me

ſont

font regarder la pensée de la Rëünion, comme un agréable fantôme, dont quelques-uns se remplissent vainement l'esprit, & qui n'a rien au-fond de solide ni de réel. Dites moi donc, par quelles voyes, vous croyez qu'on pourroit venir à-bout de ce Dessein : j'espére, qu'il ne me sera pas mal-aisé de vous faire voir, que de quelque maniére qu'on s'y prît, on ne sauroit y travailler avec succés. a moins que de revenir a la Religion Romaine

IRENEE.

Je veux bien vous expliquer mes pensées là-dessus, puis que vous le souhaitez. Mais avant que d'en venir là, je voudrois savoir de vous, ce que vous pensez vous-même de la diversité de Religions. Ne trouvez-vous-pas, que c'est une chose déplorable, de voir la Chrétienté divisée en une infinité de Sectes, non-seule-

DIAL. I. ment différentes, mais entiérement opposées les unes aux autres?

PHOTIN.

Il est vrai, que c'est là un malheur, qu'on ne sauroit assez déplorer. Et sans parler des Eutychiens, des Nestoriens, des Anabaptistes, des Sociniens, ni de tant d'autres Hérétiques, qui sont répandus en divers endroits du monde Chrétien; qui ne seroit touché, de voir la France partagée, depuis plus d'un siécle & demi, sur les matiéres les plus importantes de la Religion? Quelle douleur, de voir Autel contre Autel, dans un même Etat! De voir cette triste division qui régne entre les Sujets d'un même Monarque, entre les Citoyens des mêmes Villes, & quelquefois entre les membres des mêmes Familles! Pourquoi faut-il,

il, que la Religion Chrétienne, qui devroit être comme un lien de paix, pour unir ensemble tous les hommes de la terre sous un même Chef; soit au-contraire une source inépuisable de divisions & de disputes? DIAL. I.

Mais vous savez, Irénée, que ce n'est pas là un mal nouveau, & dont l'Eglise n'ait été affligée, qu'en ces dernieres siécles. Les disputes sur la Religion Chrétienne sont presque aussi anciennes, que le Christianisme-même.

Cela est vray

Dés le tems des Apôtres, il se trouva des hommes assez téméraires, pour entreprendre d'altérer la pureté de leur Doctrine. On vit dés-lors, sous les yeux-mêmes de ces prémiers Ministres de l'Evangile, des Faux-Docteurs, qui s'éleverent dans l'Eglise; & dont les uns mélant les cérémonies charnelles de la

DIAL. I.

la Loi, avec le Culte ſpiritüel de la nouvelle Alliance, tâcherent de confondre Moyſe avec Jeſus-Chriſt ; les autres niérent la réſurrection des morts ; & quelques autres, comme Ebion, & Cérinthus, eûrent l'impiété de combattre la Divinité de nôtre Sauveur.

Depuis ce prémier ſiécle, le Démon, qui eſt le Pere du menſonge, & qui avoit d'abord ſuſcité ces Faux-Docteurs, pour arréter les progrés du Miniſtere des SS. Apôtres; le Démon n'a jamais ceſſé, de répandre ſon yvroye, parmi la précieuſe ſémence de l'Evangile: & par les artifices de ce malin Eſprit, on a veû de-tout-tems des Hérétiques, qui ont tâché d'obſcurcir les vérités de la Religion les plus ſaintes, & les mieux établies. Pour peu qu'on ait de connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, on ne peut ignorer

rer

rer les troubles, qu'exciterent autrefois un Manés, un Arrius, un Pélage, & plusieurs autres Hérésiarques, dont les noms sont assez connus; & qui ont été comme autant de fleaux, dont il a plû à Dieu d'affliger l'Eglise.

IRENEE.

Je n'ignore pas, que le Christianisme n'ait été toûjours partagé en diverses Sectes. Je sai même, que cela avoit été prédit par le S. Esprit, & que S. Paul nous avoit expressément avertis, qu'il étoit nécessaire, qu'il y eût 1 Cor. 11.19. des Sectes, ou *des hérésies entre nous.* Mais si cét Apôtre a voulu par-là aller au-devant du scandale; que la diversité de Religions auroit pû donner aux personnes foibles; il ne faut pas croire, qu'il ait eû dessein, de s'opposer à la Paix de l'Eglise, ni à la Réünion des Chrétiens dans une

même Religion. Pour moi, je ne ſaurois m'empêcher de loüer le déſir de ceux qui voudroient, qu'il n'y eût qu'une ſeule Religion en France.

PHOTIN.

Il faudroit n'avoir ni Religion ni Piété, pour être d'un autre ſentiment: & je ne crois pas, qu'il y ait une ſeule perſonne de la Religion dans le Royaume, qui ne ſouſcrivît de tout ſon cœur, à tout ce que vous venez de dire. Qu'on nous connoit mal, lors qu'on nous accuſe, d'être ennemis de la Réünion & de la Paix! Nous pouvons dire hardiment, qu'il ne fût jamais d'accuſation plus mal-fondée, ni plus injuſte, qu'eſt celle-là. Dieu nous en eſt témoin. Bien-loin de nous oppoſer à la Réünion; nous la ſouhaitons avec autant ou plus d'ardeur, que nos Adverſaires.

Ne

Ne ſouhaiterions-nous-pas, de nous voir unis par le ſacré lien de la Religion, avec des perſonnes, avec leſquelles tant d'autre? liens nous uniſſent ſi étroitement? Nous voyons dans la Religion Romaine, nos Citoyens, nos Amis, nos Parens, nos Freres, nos Magiſtrats, nôtre légitime Souvêrain lui-même. Et plut-à-Dieu, que nous puſſions nous réünir avec eux, ſans rien faire contre nôtre conſcience! Ils nous verroient courir à eux en foule; & leur témoigner un ſenſible regret, d'en avoir été ſéparez juſques-ici. Outre le plaiſir que nous aurions, à leur donner cette ſatisfaction; nous trouverions au-milieu d'eux, le repos, les honneurs, les biens, & en-un-mot tous les avantages temporels, dont nous ne ſommes privez, que parce que nous vivons dans une Religion différente de celle qu'ils profeſſent.

DIAL. I. Mais tout cela n'eſt rien, au-prix de la joye que nous recevrions, dans une Réünion legitime; de voir que Dieu ſeroit glorifié par toute la France; d'y voir par tout ſa Vérité reconnuë, ſon Service rétabli dans ſa pureté, & la voye du Salut ouverte à tous les Sujets du Roi; dont en l'état où ſont maintenant les choſes, il faut néceſſairement, que les uns ou les autres périſſent dans l'ignorance.

IRENEE.

Que je ſuis aiſe, mon cher Photin, de vous voir dans les ſentimens que vous témoignez, & qui me paroiſſent ſi dignes des
Eſa. 9. 5. Diſciples de celui qui s'appelle *le Prince de la paix!* Mais ſi c'eſt là l'eſprit général qui régne dans nôtre Religion; d'où vient donc, que nous nous allarmons ſi fort, toutes-les-fois qu'on parle de réü-

nir

nir les Religions dans le Royaume? D'où vient même; que parmi nous on regarde les Ministres, qu'on soupçonne d'entrer dans le Dessein de la Rëünion, comme des gens gagnez, pour trahir la Religion & les intérets de la Vérité?

PHOTIN.

Pour pouvoir répondre précisément à vos questions, je suis obligé, d'établir d'abord comme un principe incontestable, que quelque désir que nous devions avoir pour la Rëünion & pour la Paix; nous ne devons jamais la rechercher, au-préjudice de la Gloire de Dieu, & de nôtre propre Salut.

IRENEE.

J'en demeure d'accord. Ce sont là de si grands intérets, qu'il n'y a point de considération au mon-

DIAL: I. monde, qui doive être capable de nous les faire négliger. A-Dieu-ne-plaise, que nous achetions la Paix avec Messieurs de l'Eglise Romaine, à ce prix-là?

PHOTIN.

De ce principe il s'ensuit, qu'une Réünion dans l'erreur ou dans un culte illégitime, n'est pas la Paix que nous devons désirer.

IRENEE.

Cela est vrai. Que peut-on imaginer de plus funeste, que le seroit une telle Paix? Qu'une Paix, dans laquelle nous abandonnerions Jesus-Christ & sa Vérité, pour nous ranger dans le parti de ses ennemis? Une Réünion de cette nature ressembleroit fort à celle d'Hérode & de Pilate, qui se réconciliérent ensemble, lors qu'il fût question de condamner

Luc. 23.12.

ner le Seigneur; & à celle que le Pape Libérius rechercha avec les Arriens, en condamnant le saint Evêque Athanase, le généreux défenseur de la Divinité Eternelle du Fils de Dieu. DIAL. I. Ep. Lib apud Hilar. in frag. p. 47. 48.

PHOTIN.

On ne peut donc nier, qu'il ne valût mieux demeurer séparé de toute la terre, si toute la terre avoit abandonné la véritable Foi; que de s'unir avec le plus grand nombre, dans l'impiété & dans l'erreur?

IRENEE.

Je l'avoûë encore. Je sai bien, que Messieurs de l'Eglise Romaine ne conviennent pas de cette vérité; eux qui soûtiennent au-contraire, que quand au tems de la Réformation, leur Eglise auroit été hérétique & idolâtre, comme nous le prétendons; nos Préj. lég. con. les Calv. Préf.

Ré-

DIAL. I.

Réformateurs n'auroient pû s'en ſéparer, ſans ſe rendre coûpables de ſchiſme; & que nous ne pourrions par-conſéquent en demeurer ſéparez, ſans crime. Mais c'eſt là une penſée ſi impie & ſi extravagante, qu'il faut s'aveugler volontairement, pour n'en pas voir la fauſſeté.

Libérius, ce Pape dont je viens de vous parler, étoit bien d'un autre ſentiment que ces Meſſieurs. Je parle maintenant de Libérius avant ſa chûte, de Libérius Catholique & Confeſſeur; & non-pas de Libérius *Prévaricateur*, pour me ſervir du terme de S. Hilaire. Vous ſavez, que Théodoret nous rapporte au-long le Dialogue, que cét Evêque de Rome eût avec l'Empéreur Conſtance, Arrien des plus outrez. Je l'ai trouvé ſi beau, que je l'ai preſque tout appris par-cœur.

Hilar. ubi ſuprà.

L'Em-

L'Empéreur ayant reproché à Libérius, qu'il troubloit lui seul la paix de tout l'univers, en défendant *un impie*; c'est l'éloge qu'il donnoit à S. Athanase; l'Evêque lui répondit en ces termes; *Quoi que je sois seul, la cause de la Foi n'en est pas affoiblie: car aussi ne se trouva-t-il autrefois que trois* Serviteurs de Dieu, *qui désobëirent au commandement du Roi.* Un-peu aprés, Constance lui ayant témoigné, qu'il souhaitoit de le renvoyer à Rome, aprés qu'il auroit souscrit à l'hérésie Arrienne; *J'ai deja dit adieu*, lui répliqua-t-il, *à mes Freres qui sont à Rome; car je fais plus d'état des Loix Ecclésiastiques, que du séjour de Rome.* Enfin l'Empéreur lui ayant dit, qu'il lui donnoit trois jours, pour se résoudre à souscrire, ou pour choisir le lieu de son éxil, en-cas qu'il s'opiniâtrât à le réfuser; il lui déclara généreusement, que *l'es-*

DIAL. I.

Théod. Hist. Eccl. Lib. 2. Cap. 16.

Dan. 3. 12 & 18.

DIAL. I. *l'espace de trois jours, ni celui de trois mois* n'apporteroit aucun changement, dans la résolution qu'il avoit prise: *C'est-pourquoi*, ajoûta-il, *envoyez moi où il vous plaira*. Réponses dignes de la Piété, dont Libérius avoit paru animé jusqu'en ce tems-là; & qui l'auroient à-jamais couvert de gloire, s'il n'eût eû quelque-tems aprés la foiblesse, de se laisser vaincre aux persécutions des Arriens.

PHOTIN.

Voilà justement, mon cher Irénée, les dispositions où doivent être tous les vrais Fidéles. Ils doivent être toûjours en-état, de demeurer plûtôt seuls attachez à la véritable Foi de l'Eglise, malgré l'éxil & tous les mauvais traitemens dont ils peuvent être menacez; que d'entrer dans la communion des Hérétiques, quand mê-

même leurs Sectes seroient répanduës par tout le monde, & qu'elles seroient d'ailleurs appuyées de l'autorité des plus grands Princes de la terre. DIAL. I.

Aussi les Peres nous enseignent tous constamment, & par leurs discours, & par leur éxemple, à n'accepter jamais la Paix, au-préjudice de la Vérité.

Gardez-vous bien, nous dit S. Chrisostome, *de préférer la Paix à la Vérité: je vous exhorte de persévérer dans* cette derniére, *jusques à la mort.* J'avoûë, disoit S. Hilaire, que *c'est quelque chose de fort spécieux & de fort beau, que le seul nom de la Paix, & la simple apparence de l'unité: mais qui ne sait, que selon la Doctrine de l'Eglise, & des Evangiles, il n'y a point de véritable Paix, que la Paix de Jesus-Christ?*

Chrys. Hom. in Ep. ad Rom. Cap. 12. v. 18.

Hil. con. Auxen.

C'est sur ces principes, que ces SS. Evêques, qui eûrent à soûte-

DIAL. I. tenir les persécutions des Arriens, les Basiles, les Athanases, les Hilaires, &c. c'est, di-je, sur ces principes, qu'ils réfuserent avec tant de constance, de se réünir avec les Hérétiques, ainsi que nous l'apprennons de l'Histoire de l'Eglise.

Et cette conduite est conforme au Précepte de S. Paul, qui nous Eph. 4. 15. ordonne de suivre *la Vérité* & *la Charité* tout-ensemble; pour nous faire comprendre, que la Charité sans la Vérité, n'est pas une Charité véritable; & par-conséquent, qu'une Paix qu'on éleveroit sur les rüines de la Vérité; ne seroit pas la Paix, que Jesus-Christ nous a tant récommandée.

Aimons donc la Paix, cherchons la; mais que ce soit la Paix de Jesus-Christ. Et gardons-nous bien de consentir jamais à une Réünion, capable de nous séparer

rer de ce Divin Sauveur, & de la Communion de son Eglise. DIAL. I.

Vous pouvez juger maintenant, Irénée, que nous n'avons pas tant de tort, que vous vous l'étiez imaginé ; de nous allarmer du dessein de la Réünion des Religions en France ; & de soupçonner de prévarication, ceux d'entre nous, qui témoignent y donner les mains. Une Réünion légitime, une Réünion dans la vraye Religion, est un bien, qu'il nous est permis de désirer; mais que nous n'avons pas lieu d'espérer. La Réünion à laquelle on voudroit nous porter est une Réünion de tous les Sujets du Roi, dans la Religion Romaine. On ne peut pas douter, que ce ne soit là la pensée de nos Adversaires. S'ils parlent quelquefois de Réünion des Religions; ce n'est qu'un piége qu'ils nous tendent, pour nous engager dans leur

DIAL. I. leur Communion avec plus de facilité. La Paix qu'ils nous offrent, n'a point d'autre but que la ruine de nos Eglises, & l'extinction entiére de nos Exercices, & de tous nos priviléges : ils voudroient nous obliger à y rénoncer volontairement nous-mêmes, sous-prétexte de Paix & d'unité. Et aprés cela, vous voudriez que nous fussions assez foibles, ou assez lâches, pour entrer dans un tel Dessein! Il faudroit, que nous fussions en-effet bien foibles, & bien crédules; pour concevoir l'espérance d'une Réunion légitime : & il faudroit, que nous fussions bien lâches, & bien infidéles à Jesus-Christ; si connoissant le dessein de nos ennemis, nous étions capables de travailler de-concert avec eux, à détruire nôtre Religion.

IRENEE.

Permettez moi de vous dire, Photin, que vous outrez un peu les choſes. Je ne nie pas, qu'il n'y ait pluſieurs Catholiques-Romains, qui n'ont point d'autre veûë, que de nous obliger à embraſſer leur Religion, telle qu'elle eſt: je vous avoûërai même ſans peine, que ceux dont je parle, ſont le plus grand nombre. Mais il eſt certain néanmoins, qu'il y a dans l'Egliſe Romaine, & ſur-tout en France, beaucoup de Prélats, & d'autres perſonnes éclairées, qui connoiſſent la plûpart des abus de leur Religion, & qui ſouhaiteroient qu'on y apportât quelque Réformation. C'eſt de ceux-ci que nous pourrions eſpérer une véritable Réünion des Religions.

DIAL. I.

PHOTIN.

Ne nous flattons pas, Irénée, Messieurs de l'Eglise Romaine ne relâcheroient pas en nôtre faveur, la moindre de leurs doctrines, ni de leurs pratiques: & j'espére de vous en convaincre pleinement, lors que nous éxaminerons à-fond le Dessein de la Réünion. Mais il faut renvoyer cela à une autre fois. Voilà midi, qui vient de sonner. Si vous voulez me faire l'honneur de dîner avec moi; nous pourrons aprés cela nous entretenir encore, de ce qui vient de faire le sujet de nôtre conversation.

IRENEE.

J'y consens; mais c'est à condition que vous en userez chez moi, avec la même liberté, que vous me voyez prendre chez vous.

DIA-

DIALOGUE II.

Que le Dessein de la Réünion nous doit être suspect, & qu'il ne tend qu'à la rüine de de nôtre Religion.

PHOTIN.

NOus voici seuls ; Irénée. Voulez-vous, que nous reprennions nôtre sujet, où nous l'avons laissé avant midi ?

IRENEE.

. J'attens, Photin, que vous me fassiez voir, que nous ne devons espérer aucun relâchement de Messieurs de l'Eglise Romaine, comme vous vous y êtes engagé. Il me semble, que c'est par-là que nôtre conversation a fini.

DIAL. II.

PHOTIN.

Il est vrai. Mais ne vous souvient-il-pas, que vous vous étiez engagé vous-même auparavant, à me dire, de quelle maniére vous voudriez, que l'on se prît à la Réünion, pour y pouvoir réüssir?

IRENEE.

Je ne l'ai pas oublié: & je suis prét à vous tenir ma parole, si vous le trouvez bon.

PHOTIN.

Nous n'en sommes pas encore là. Pour vous désabuser, de l'espérance que vous avez conceûë, de la Réünion des Religions; il faut que je vous meine pié-à-pié; & que je vous montre, avant que d'aller plus-avant, que le Dessein de la Réünion nous doit être suspect, & qu'il ne tend en-effet qu'à

qu'à la rüine de nôtre Religion. DIAL. II.

IRENEE.

Je vous entens, Photin. Vous allez me dire, que nous devons tenir pour suspect, tout ce qui nous vient de la part de nos ennemis.

PHOTIN.

C'est cela-même:

Nam timeo Danäos, Danäos & dona ferentes. Virg. Æneid.

Nous devons nous défier de nos ennemis, & craindre jusqu'à leurs caresses & à leurs présens. Nous devons appréhender, qu'ils ne nous dressent des piéges, lors qu'ils nous témoignent le plus d'affection.

Mais cette méfiance est d'autant plus nécessaire, en cette rencontre; que les ennemis à qui

DIAL. II. nous avons afaire, sont extrémement animez contre nous ; & qu'ils nous ont donné, & nous donnent encore tous-les-jours tant de marques éclatantes de leur haine, qu'ils ne nous permettent pas de l'ignorer. Croirions-nous, que des gens, qui depuis vingt-cinq ans ne se lassent pas de nous persécuter, qui n'oubliënt rien pour nous réduire à la derniére désolation, & qui travaillent sans relâche à nôtre rüine ; croirions-nous, que de telles gens conservassent encore pour nous quelque bien-veïllance, & qu'ils pensassent sérieusement à rétablir la Paix entre eux & nous ? Ne devons-nous-pas craindre plûtôt, que sous une apparence de Paix, ils ne cachent le dessein d'achever de nous détruire, & nous & nôtre Religion ?

Ce qui doit encore augmenter nos soupçons, c'est que ces Mes-

sieurs font profession, de n'avoir pour nous ni sincerité ni bonne-foi. Leur Religion-même leur enseigne, à violer sans scrupule, pour nous perdre, les promesses les plus solemnelles, & les sermens les plus sacrez. Vous n'ignorez pas, que ce ne soit une des maximes de leur Concile de Constance, qu'on n'est pas obligé de garder la foi aux Hérétiques. Et vous savez, que Messieurs du Clergé veulent, qu'on reçoive toutes les décisions de ce Concile sans distinction.

Cler. Gall. de potes. Eccl. Decl. 1682.

IRENEE.

Je sai ce que le Clergé a prononcé touchant le Concile de Constance: mais j'ai veû plusieurs Catholiques-Romains, qui nient, que le Concile ait défini ce que nous lui imputons; & qui se récrïent contre cette accusation, comme contre la plus noire des calomnies.

PHOTIN.

Mais peut-on nier, que le Concile de Constance n'ait fait brûler Jean Hus, & Jérôme de Prague malgré les sauf-conduits qui leur avoient été accordez, à l'un, par l'Empereur; & à l'autre, par le Concile même? Et qu'est-ce que cela, je vous prie, si ce n'est pas définir de la maniére du monde la plus authentique, qu'on ne doit pas garder la foi aux Hérétiques? Si aujourd'hui quelques-uns de Messieurs de l'Eglise Romaine ont honte d'une maxime si indigne du Christianisme, & n'osent pas l'avoûër de bouche; ils n'y souscrivent que trop, par la conduite qu'ils tiennent envers nous. Je ne vous parlerai pas de tant de fourberies, d'infidelitez, & de trahisons particuliéres, que nous avons à essuïer de leur part. Considérez seulement avec quel-

le

le application ils travaillent depuis plusieurs années, à sapper les fondemens de l'Edit de Nantes, & à le renverser de-fond-en-comble; sans aucun respect, ni de la foi publique, ni de la parole Royale, ni du serment qui intervint pour la confirmation de cét Edit solemnel: & jugez par-là de leur bonne-foi, & de la confiance que nous devons avoir en leurs offres, & en leurs promesses.

IRENEE.

Mais vous confondez toûjours ces personnes éclairées de la Communion Romaine, qui souhaitent la Réformation des abus de leur Eglise; avec ces *Catholiques-Zélez*, qui ne demandent que la ruïne de nôtre Religion, & qui croyent, qu'il leur est permis d'y travaïller, par toutes sortes de voyes, quelques in-

DIAL. II. injuſtes qu'elles puiſſent être. Pour moi, je ne doute pas, que les premiers ne penſent de bonne foi à une Réünion des Religions, telle que nous pourrions la demander.

PHOTIN.

Mais vous-même, Irénée, vous confondez les penſées de quelques particuliers, ſans pouvoir & ſans autorité, & dont les légitimes déſirs ne peuvent aboutir à rien, ainſi que j'eſpére de vous le faire voir une autre fois; avec le Deſſein de la Réünion des Religions, qui a été formé par ces *Catholiques-Zélez*, dont vous venez de parler, & en qui vous voulez bien que nous ne prénions aucune confiance. Au-fond, il faut que je vous montre maintenant, que ce Deſſein ne tend, qu'à détruire nôtre Religion; & que ce n'eſt que dans cette veûë-

là

là, que Messieurs de l'Eglise Romaine parlent de Réünion. DIAL. II.

On ne peut douter, que depuis que la Réformation fût établië en France, ces Messieurs ne se soient fait une afaire capitale, d'en éteindre les saintes lumiéres, & d'exterminer tous ceux qui auroient le courage de les suivre. Les suplices & les massacres, qu'ils mirent en usage contre nos Peres, sous nos derniers Rois de la Maison de Valois, en font une preuve assez forte. Si depuis ce tems-là ils ont semblé se relâcher quelquefois, dans l'éxécution de ce dessein; il ne faut pas croire pourtant, qu'ils l'ayent jamais abandonné: ils ont voulu seulement attendre des tems & des occasions favorables, pour y travaïller avec succés.

Sous le Régne de Henri le Grand, aprés que ce grand Roi eût achevé d'abbatre la Ligue, &

de pacifier les troubles de son Royaume ; on fût obligé, de nous laisser joüir de quelque repos : parce que ce bon & sage Prince, qui nous avoit accordé l'Edit de Nantes de bonne-foi, employa son authorité Royale, à le faire observer, par tous ses Sujets de l'une & de l'autre Religion.

Mais Dieu n'eût pas plûtôt permis, que Henri IV. eût été ravi à la France, par l'éxécrable attentat du Traître & Parricide Ravaillac; que nos ennemis commencerent, à n'avoir plus pour l'Edit de Nantes, le même respect qu'ils avoient eû pendant sa vie. Ils le violerent en mille maniéres, sous le Régne de Loüis XIII. & par-là ils allumerent plusieurs-fois la guerre civile, dans le Royaume.

Les troubles dont l'Etat fût agité, pendant la Minorité du Roi, à-present régnant, & la guer-

re

re qu'on avoit à soûtenir en-mê- DIAL. II.
me-tems contre l'Espagne ; fu-
rent cause, qu'en ce tems-là on ne pensa guére à nous, & que l'Edit de Nantes fût assez exacte-ment observé.

Mais on ne vid pas plûtôt Loüis le Grand en paix avec ses ennemis, rédouté de ses Voisins, & absolu sur ses Peuples ; qu'on crût, qu'il étoit tems de travailler avec plus d'ardeur que jamais, au grand dessein de nôtre rüine.

IRENEE.

Je sai, que ce fût aprés la paix des Pyrénées, qu'on dressa le plan, sur lequel on a travaillé depuis ce tems-là, pour l'éxécution de ce dessein.

PHOTIN.

Mais ne savez-vous-pas aussi, qu'un des articles de ce plan portoit, qu'à mesure qu'on nous tour-

DIAL. II. tourmenteroit en une infinité de maniéres, qu'on démoliroit nos Temples, qu'on interdiroit nos Eglises, qu'on chasseroit nos Pasteurs, & qu'enfin on nous ôteroit tous moyens de subsister dans le Royaume; qu'en-même tems, di-je, on nous feroit quelques ouvertures de Réünion. On crût, que fatiguez, & dégoûtez de nôtre Religion, par tant de persécutions qu'on se proposoit dés-lors de nous faire souffrir, & ne voyans plus pour nous aucune ressource humaine; nous ouvririons volontiers les yeux à de semblables propositions; & que donnans nous mêmes les mains à la suppression de toutes nos libertez, pour nous réünir avec Messieurs de l'Eglise Romaine; nous leur fournirions un moyen aisé, d'anéantir l'Edit de Nantes, & de fraper le dernier coup de nôtre rüine, sans que nous pussions nous en plaindre.

IRE-

IRENEE.

Vous me découvrez là un ſécret, que j'avois ignoré juſques-ici. Mais je me ſouviens maintenant là-deſſus, que dés qu'on commença à detruire nos Egliſes, par la Commiſſion de l'éxécution des Edits, qui ſût la prémiére machine, qu'on ſît joüer pour nôtre rüine; on commença auſſi à parler de la Réünion des Religions.

PHOTIN.

Il eſt vrai, qu'en ce tems-là on avoit envoyé de l'argent dans les Provinces, pour corrompre des Miniſtres, & les porter à entrer dans le Deſſein de la Réünion. Mais cela ayant été découvert par un Miniſtre du Bas-Languedoc; & le Synode de cette Province-là aſſemblé à Niſmes en l'année 1661. en ayant été informé;

ce

DIAL. II.

ce Synode prît une Délibération extrémement vigoureuse, pour s'opposer à cette Réünion. Le Synode des Cevénes, qui s'assembla peu-de-tems aprés, en prît une semblable: ce qui fît juger à nos ennemis, qu'il n'étoit pas tems, de pousser plus-avant le Dessein de la Réünion. Ils se contenterent alors de décharger leur colére, sur les Modérateurs de ces deux Synodes, l'un desquels étoit Mr. Claude, qui s'est rendu depuis si célébre; sous-prétexte de quelques expressions un peu fortes, dont on s'étoit servi dans les Délibérations dont je vous ai parlé.

Environ dix ans aprés, l'affaire de la Réünion des Religions fût remise sur le tapis. On fît courir par les Eglises, un homme qui présentoit aux Pasteurs, un Projet de Réünion, selon lequel Messieurs de l'Eglise Romaine devoient

voient rénoncer, pour se réünir avec nous, à plusieurs erreurs, & à plusieurs superstitions de leur Religion. Plusieurs Pasteurs avoient déja donné dans ce piége, & avoient signé le Projet. Mais d'autre côté, quelques Ministres du Bas-Languedoc, jugeans que ce dessein ne pouvoit aboutir, qu'à l'entiére rüine de nos Eglises, si l'on ne prénoit promtement des mesures pour le rompre; s'engagerent par serment à n'y donner jamais les mains, & obligerent la plus-part des autres Ministres de leur Province, à se mettre dans le même engagement. En-suite le Synode de l'Ile de France assemblé à Charenton, ayant été averti, que divers Pasteurs de cette Province avoient signé le Projet, qui leur avoit été présenté; les en censura tres-sévérement, & défendit sous de grandes peines, à tous les Ministres DIAL. II.

DIAL. II. niſtres de ſon reſſort, d'écouter déſormaîs des propoſitions de cette nature. Cette fermeté rompit encore une-fois les meſures de nos ennemis : ils virent bien, qu'il falloit renvoyer cette afaire à un autre tems ; & que les perſécutions que nous avions ſoufferes jusques-là, ne nous avoient pas encore aſſez abbatu le cœur, pour nous faire accepter contre nôtre conſcience, des propoſitions de Réünion. Mais ils eſpérerent, de pouvoir nous réduire dans les ſuites, à de telles extrémitez, qu'ils nous mettroient en-état de ſouhaiter comme un bien, cette Réünion que nous rejettions alors avec tant d'horreur.

Le tems qu'ils attendoient pour cela, eſt enfin arrivé. Nos pauvres Egliſes ſont toutes dans la déſolation. Nous n'avons preſque plus de Temples, ni d'Exer-

cices:

cices : & le peu qui nous en reste, ne sauroit subsister long-tems. Nous nous voyons exposez à la plus crüelle opression, dont on ait jamais veû d'éxemple. On nous dépoüille de nos charges, de nos emplois, & de nos biens : on nous ôte toutes sortes de moyens d'avoir du pain pour nous mêmes, & d'en donner à nos Femmes, & à nos Enfans. Et à-mesure qu'on nous bouche toutes les sources de nôtre subsistance, & qu'on nous empêche de servir Dieu selon les mouvemens de nos consciences ; on nous defend à-peine de la galére, ou de la vie, d'aller nous établir dans les Etats Etrangers, pour y prier Dieu avec liberté, & pour y chercher les moyens de gagner nôtre vie, & celle de nos miserables Familles. C'est sur nos Pasteurs en particulier, que tombe le plus fort de l'orage. On n'oublië rien pour

DIAL. II.
pour les inquiéter. On les oblige à quitter leurs maisons : on les éloigne de plusieurs lieûës, & de leurs propres Eglises, & de toutes celles qui ont été privées de l'Exercice : on leur tend une infinité de piéges inévitables ; on leur fait des procés sur rien, on les décréte, on les emprisonne on les flétrit par des condamnations, on leur fait faire amende honorable, on leur interdit les fonctions de leur Ministére, on confisque leurs biens, on les bannit du Royaume, où on les force d'en sortir, d'eux-mêmes, pour aller chercher ailleurs un azyle contre la fureur de leurs impitoyables ennemis.

Voilà justement l'état où l'on a crû, qu'il falloit mettre les choses, pour nous faire donner dans le piége de la Réünion des Religions, & pour achever de nous détruire par cette voye. On s'est ima-

imaginé, que des Pasteurs sans biens, & chargez de nombreuses Familles, n'auroient pas tous assez de fermeté, pour s'opposer au Dessein de la Réünion. On s'est imaginé, di-je, qu'on pourroit en corrompre quelques-uns, qui ne seroient pas capables de resister aux tentations de l'argent & des récompenses: & qu'on en gagneroit aisément quelques-autres, leur persuadant, que la Réünion nous seroit plus avantageuse, que nous n'osions nous le promettre; qu'on y travailleroit de bonne-foi, & que nous pourrions y trouver nôtre satisfaction; & leur représentant en-même-tems, que ce seroit là le seul moyen, de sauver nos Eglises de leur derniére rüine. On a crû encore, qu'avec le secours de ces ames foibles, ou vénales, on feroit délibérer là-dessus tout ce que l'on voudroit, dans les Sy-

DIAL. II. Synodes Provinciaux, qu'on nous permettroit de convoquer dans cette ſeule vcûë ; ſur-tout aprés avoir fermé la porte de ces Aſſemblées, par des interdictions, ou par des décrets, ou chaſſé même du Royaume, la plus-part des Paſteurs, qui auroient pû s'oppoſer à de telles Délibérations: qu'on en pourroit venir en-ſuite à des Conférences; que quelques-uns des Miniſtres qu'on auroit gagnez, y ſeroient appellez: qu'ainſi tout s'y concluroit à la pluralité des voix, en-faveur de la Religion Romaine, malgré les proteſtations des autres Miniſtres, qui auroient à-cœur les intérets de la vérité; ou qu'en-tout-cas, les Evêques ſe prévalant de la qualité de Juges de la Religion, qu'ils croyent attachée à leur caractére, condamneroient enfin & les Miniſtres, & leur Doctrine. On a eſpéré, qu'aprés tout cela, on

on pourroit obtenir du Roi un Edit, par lequel ſa Majeſté révoqueroit formellement l'Edit de Nantes, & défendroit à tous ſes Sujets, de profeſſer d'autre Religion, que celle qui auroit été autoriſée par ces Conférences, c'eſt-à-dire, que la Religion Romaine: & qu'enfin les Peuples de nôtre Communion las de ſouffrir, & vaincus ou par la violence des perſécutions paſſées, ou par la crainte de celles qu'on prépareroit aprés un tel Edit, à ceux qui demeureroient fermes dans la Religion; ſe réſoudroient à l'abandonner, & à chercher du repos dans la Communion de Rome.

IRENEE.

Voilà, je vous l'avoûë, un miſtére d'iniquité, qui n'étoit pas encore venu à ma connoiſſance. Mais quelles que puiſſent être les penſées de Meſſieurs de l'Egliſe Ro-

Romaine; je ne voudrois pourtant pas, qu'on rejettât absolûment les propositions qu'ils nous font, de nous réünir avec eux.

Nous avons encore dans le Royaume, un grand nombre de Pasteurs à toute-épreuve. J'en connois plusieurs d'un profond savoir, & d'une vertu incorruptible: & je suis persüadé, que la cause de nôtre Religion ne courroit point de risque entre leurs mains.

D'aïlleurs, à quelque rigueur, que nos ennemis ayent porté le Roi contre nous; il n'est pas croyable, que pour satisfaire leur passion, il voulût en venir aux extrémitez, où ils voudroient le pousser. Le Roi est trop éclairé, pour ne pas savoir, que la Religion est une chose sacrée, & dont Dieu s'est réservé l'empire à lui seul; & qu'ainsi ce n'est pas aux Princes de la terre, quelques grans qu'ils soient, à régler, comme il leur plaît

plaît, la Religion de leurs Sujets. DIAL. II.
Sa Majesté sait bien aussi, que l'Edit de Nantes est un Edit perpétüel & irrévocable; qu'elle l'a reconnu tel elle-même, & qu'elle l'a néanmoins confirmé plusieurs-fois, par d'autres Edits, & par des Déclarations solemnelles: de-sorte qu'il n'y a point d'apparence, qu'on pût l'obliger à le révoquer formellement.

Mais enfin quand on pourroit surprendre la justice du Roi jusques à ce point, que d'obtenir de lui la révocation expresse de l'Edit de Nantes; quand on pourroit outre cela gagner, non-seulement quelques Pasteurs foibles, ou intéressez; mais tous les Pasteurs du Royaume; quand même on les porteroit à embrasser tous à-la-fois la Religion Romaine; croiroit-on que leurs Troupeaux fussent en état de les suivre, dans leur revolte? Non, Photin, Messieurs de l'E-
glise

DIAL. II glise Romaine ne doivent pas se flatter de cette pensée. Les Peuples de nôtre Communion, qui ont apris de leurs Peres, à ne soûmettre leurs consciences, qu'à la seule Autorité de Dieu; & à abandonner même leurs Conducteurs, lors que leurs Conducteurs veulent les détourner du chemin de la Vérité; ces Peuples sauroient conserver la pureté de la Religion; malgré tous les effors qu'on feroit, pour les entraîner dans la superstition & dans l'erreur. On pourroit les oprimer, on pourroit les chasser du Royaume; on pourroit les faire mourir, & les poursuivre avec le fer & le feu, comme leurs bienheûreux Ancêtres: mais tout cela ne seroit pas capable, d'arracher de leurs cœurs, cette sainte Religion, qui y a jetté de si profondes racines; ni de les empécher, d'en faire une ouverte, & constante profession,

fession, jusqu'au dernier sosipir de leur vie. DIAL. II.

PHOTIN.

Vous en direz tout ce qu'il vous plaira, Irénée. Pour ce qui me regarde, plus je fais réfléxion sur le Dessein de la Réünion; & plus je me confirme dans la pensée où je suis, que nous ne pourrions en attendre, que des suites tres-funestes,, si nous y donnions les mains.

Je connois, comme vous, des Pasteurs fort habiles, & fort zélez. Mais on les éloigneroit des Conférences; ou si quelques-uns d'eux y étoient admis, ils seroient infaïlliblement acablez, & par le nombre de ceux qu'on auroit gagnez, & par l'autorité des Evêques. Le Roi a mille qualitez Royales, qui le distinguent des plus grans Princes, & qui rendront son nom immortel. Mais

DIAL. II. il a tant de zéle pour sa Religion, & on lui a inspiré une telle aversion pour la nôtre ; qu'il a crû nous devoir abandonner entiérement à-la-merci de nos ennemis, dans l'espérance de nous faire enfin rentrer dans la Religion Romaine : si-bien que nous devons tout craindre, de ceux qui abusent de son nom, & de son autorité, pour nous perdre. Enfin pour ce qui regarde les Peuples de nôtre Communion, je crois, que Dieu leur feroit la grace, de soûtenir les persécutions les plus sanglantes, s'il jugeoit à-propos de les y appeller. Mais faut-il, que nous allions nous jetter volontairement dans ces difficiles épreuves ? Faut-il, que nous fournissions nous-mêmes à nos ennemis, un prétexte, d'éteindre tout-d'un-coup tout ce qui nous reste de libertez ? Si Dieu a resolu de permettre, que nos Eglises périssent sans

sans ressource; faut-il, que nous puissions nous reprocher, d'avoir nous-mêmes contribüé à leur perte; comme nous le ferions, si nous consentions à une Réünion? Et ne vaut-il pas mieux, que nous demeurions inébranlables dans nôtre devoir, pour avoir au moins la consolation, de n'avoir pas été les instrumens de leur rüine? DIAL. II.

Vous avez pû remarquer, Irénée, dans la petite Histoire que je vous ai faite tantôt, du Dessein de la Réünion, que non-seulement plusieurs Pasteurs, mais que plusieurs Synodes entiers, ont crû être obligez, de s'y opposer de toute leur force; comme à un Dessein, qui ne tend proprement, qu'à éteindre la Réformation dans le Royaume. Et ce n'est pas seulement en France, & de nos jours, qu'on a fait ce jugement d'un pareil Dessein. Dans le siécle

DIAL. II.

passé, Cassander Chanoine de Cologne ayant publié un Ouvrage, par lequel il prétendoit inspirer à ceux de l'une & de l'autre Communion, la pensée de se réünir ensemble; Calvin réfuta cét Ouvrage, comme un Ecrit pernicieux, & qui sous prétexte de Paix, n'avoit pour but, que d'empécher les progrés de la Réformation. Et il le réfuta avec tant de chaleur & d'emportement; qu'il est aisé de juger par-là, de l'horreur qu'il avoit conçûë, & pour l'Ouvrage, & pour celui qu'il en croyoit alors l'Auteur: car Cassander n'y avoit pas mis son nom; & Calvin l'attribüoit à Baudoüin.

Cass. de off. pii vi. in Rel. dist.

Calv. Resp. adv. versip. moder.

IRENEE.

Vous commencez à ébranler mon esprit, Photin; mais vous ne touchez pas encore mon cœur: & je sens bien qu'il faut quelque chose

chose de plus fort, que tout ce que vous avez dit jusques-ici; pour en arracher cette puissante inclination, que j'ai toûjours eûë pour la Rëünion. DIAL. II.

PHOTIN.

Défiez-vous, je vous en conjure, de cette disposition où vous êtes. La pensée de la Rëünion a quelque chose de doux, & qui flatte agréablement le cœur: & elle s'y insinuë avec d'autant plus de facilité, qu'il semble qu'elle soit conforme à l'esprit de l'Evangile. Mais au-fond, c'est une pensée que le monde nous inspire: & nous devons craindre, qu'elle ne soit pas si Evangélique, qu'elle nous le paroît d'abord. Il y entre assûrément beaucoup de chair & de sang. Est-ce pour la Gloire de Dieu, & pour l'avancement du Régne de Jesus-Christ; est-ce pour nôtre propre Salut,

DIAL. II. ou pour celui du Prochain, que nous souhaitons, de nous réünir avec Messieurs de l'Eglise Romaine? Parlons franchement, penserions-nous à cette Réünion, si nous croyïons pouvoir joüir sans cela de quelque repos? N'est-ce pas proprement ce repos, que nous cherchons? La Réünion n'est-elle-pas comme une table, à laquelle nous avons recours, dans le triste naufrage de nos Eglises? Je ne suis pas de ceux, qui condamnent absolûment tous ceux qui entrent dans le Dessein de la Réünion, & qui les regardent, sans autre éxamen, comme des gens, qui se sont vendus à nos ennemis, pour trahir la Religion. Je veux croire, qu'il y a des Pasteurs, & d'autres personnes pïeuses, qui donnent de bonne-foi dans le piége. Pour vous, mon cher Irénée, je vous connois à-fond: & je suis persuadé, que vous

vous aimez sincérement la Religion, & que vous êtes incapable, de rien faire contre vôtre conscience, au préjudice de la Vérité. Mais je ne ferai pas difficulté de vous dire, que la plû-part de ceux d'entre nous, qui souhaitent la Réünion des Religions, sont des gens, qui comme autrefois le Roi Agrippa, ne sont *qu'à-peu-prés persüadez d'être Chrétiens.* Act. 26. 28.

DIAL. II.

Ils sont convaincus, de la pureté de nôtre Religion; & ils voudroient pouvoir la professer librement: mais en mêmes-tems, ils sont fort attachez au monde; & ils n'ont pas encore apris du Seigneur, *combien il leur faut souffrir pour son Nom.* Les persécutions auxquelles son Eglise est exposée, les étonnent & les rébutent: ils ne se sentent pas le courage, de rénoncer à tout, & de se *rénoncer* généreusement *eux-mêmes*, pour l'amour de lui. Ainsi

Là même 9.16.

Matt. 16.24.

DIAL. II. si engagez d'un côté, dans la Religion, non-seulement par leur naissance, mais par la persüasion de leur esprit, & par un foible désir, qu'ils ont, de se sauver; & entraînez de l'autre, vers le monde, par le penchant de leur cœur; ils partagent leurs affections, entre le Ciel, & la terre. Ils ne voudroient rénoncer, ni à lun, ni à l'autre: & pour les unir ensemble, s'il étoit possible, ils souhaiteroient une Réünion, par le moyen de laquelle, ils pussent joüir à-la-fois, d'une vie paisible & tranquile, & du repos de la conscience. Aveugles! Qui ne considérent pas, qu'on *ne peut servir* en- Matt. 6.24. même-temps Dieu & le monde; & que celui qui *aime le monde*, Zach. 4. 4. *se rend* par-là nécessairement *ennemi de Dieu*!

Evitons de tomber dans de semblables dispositions; elles sont plus dangéreuses, qu'on ne pen-

se.

ſe. C'eſt là d'ordinaire le premier pas, que l'on fait vers la révolte. Des perſonnes ainſi diſpoſées, voyant en-ſuite que toutes ces belles eſpérances de Réünion, n'étoient que de pures illuſions; & qu'il faut ſe réſoudre à prendre parti, entre Jeſus-Chriſt, & le monde; abandonnent enfin Jeſus-Chriſt & la profeſſion de ſa Vérité, pour conſerver, ou pour acquerir quelques avantages temporels; à-moins que Dieu ne leur change le cœur, par un effet extraordinaire de ſa Grace. Je puis vous aſſûrer au-moins, que j'en connois pluſieurs, qui aprés avoir témoigné un grand déſir pour la Réünion, pendant qu'ils étoient parmi nous; ont enfin abjuré la Vérité, pour embraſſer la Religion Romaine.

IRENEE.

Je connois auſſi de cette ſorte

DIAL. II. de gens. Mais cela n'empêche pas, que je ne soûpire encore de tout mon cœur aprés la Réünion. Je vois bien, qu'il y a du danger pour nous, à la tenter: & je ne doute pas, que les propositions qu'on nous en fait, ne soient un piége que l'on nous tend. Mais que savons-nous? Dieu qui se plaît à tirer le bien du mal, & la lumiére des ténébres; ne pourroit-il pas tourner au bien de son Eglise, un Dessein, qui n'a été formé, que pour la perdre? Ne pourroit-il pas en prendre occasion, de faire triompher sa Vérité, & d'améner l'Eglise Gallicane à quelque Réformation? Vous n'avez point d'autre moyen de me convertir, mon cher Photin, que de me faire voir, ainsi que vous me l'avez promis, que cette Réformation est une chose, que nous ne devons pas espérer. Mais je prens garde, que nôtre conversation a

été

été assez longue, & qu'il est tems que je me retire. A nôtre prémiére veüë, nous parlerons encore du Dessein de la Reünion. Je ne vous laisserai point de repos, que nous n'ayons éxaminé à-fond cette matiére. DIAL. II.

PHOTIN.

Ce sera quand il vous plaira. J'irai, si vous voulez, vous prendre demain aprés-dîner chez vous, pour aller à la proménade.

IRENEE.

Je vous attendrai. Adieu.

DIALOGUE III.

Que la Réünion des Religions est impossible : qu'elle a été tentée plusieurs-fois inutilement. Des Conférences pour la Réünion.

PHOTIN.

QUe dites-vous de ce bois, Irénée ? Pourroit-on choisir un plus beau lieu, que celui-ci, pour la promenade ?

IRENEE.

J'en admire les beautez, comme vous Photin. Mais je ne suis guére d'humeur aujourdhui, de faire réfléxion, ni sur la hauteur, ni sur la verdure des arbres, ni sur la fraîcheur de l'ombrage, ni sur l'agréable murmure de ce ruisseau, ni enfin sur tout ce que le

lieu où nous ſommes, a de charmant. C'eſt vous ſeul que je cherche ici : & c'eſt à m'entretenir avec vous, que j'y veux borner tous mes plaiſirs. DIAL. III.

PHOTIN.

Soyez perſuadé, mon cher Irénée, que je ne prens pas moins de plaiſir à vôtre converſation, que vous témoignez en prendre à la mienne. Mais pour ne perdre pas le tems en paroles inutiles; aſſéïons-nous ſur ce gazon, & commençons à parler de cette Réünion des Religions, que vous avez tant à-cœur.

Vous me diſiez hier, que du Deſſein qu'ont nos ennemis, de nous détruire ſous-prétexte de Réünion, Dieu pourroit prendre occaſion, de faire triompher ſa Vérité, & d'améner l'Egliſe Gallicane à quelque Réformation. Je ne nie pas, que la choſe ne ſoit poſ-

DIAL. III. sible en elle-même: je sai que Dieu peut faire de plus grans miracles, que celui-là. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit : & si dans cét entretien, ou dans les suivans, je vous parle de *l'impossibilité* de la Réünion des Religions; je vous prie de croire, que je n'aurai pas la pensée, de donner des bornes à la Toute-Puissance de Dieu. La question est de savoir, non ce que Dieu peut faire, lui qui peut tout ce qu'il veut; mais ce que nous pouvons espérer nous-mêmes du Dessein de la Réünion, selon les régles de la prudence Chrétienne. Sur ce pié-là, je ne ferai pas difficulté de vous dire, que nous devons regarder la Réünion, comme une chose impossible.

IRENEE.

Je n'ai garde, Photin, de vous attribüer un sentiment aussi impie, que le seroit celui, de nier la Tou-

te-

te-Puissance de Dieu. Je compré- nois fort bien le vôtre, avant que vous me l'eûssiez expliqué, ainsi que vous l'avez fait. Dites moi donc, pourquoi vous croyez la Réünion impossible. DIAL: III.

PHOTIN.

Une des choses qui en font voir l'impossibilité, c'est le peu de succés avec lequel on y a travaïllé, toutes-les-fois qu'on a voulu l'entreprendre.

Peu de tems aprés que la Réformation eût commencé d'éclairer la France, le Roi François I. quoi qu'un de nos plus crüels Persécuteurs, ne laissa pourtant pas, d'avoir dans l'esprit, quelques pensées de Réünion: & ce fût dans cette veûë, qu'il voulut apeller auprés de lui, Philippe Mélancthon, qu'on tenoit, pour le plus modéré & le plus pacifique de tous les Docteurs Protestans.

DIAL. III. Sous la Minorité de Charles IX. la Reine Mere Cathérine de Médicis Régente de l'Etat, eût un semblable Dessein. Pour l'éxécuter, elle convoqua à Poissi, ce célébre Colloque, où furent appellez d'un côté, six Cardinaux, trente-six Prélats, & un grand nombre d'autres Ecclésiastiques, & de Docteurs de la Communion de Rome: & de l'autre, non-seulement les plus savans Théologiens de France, avec vint-deux Députez des Eglises Réformées; mais encore quelques Théologiens étrangers, & entre autres, Pierre Martyr Professeur en Théologie à Zurich, & Théodore de Béze Ministre de Genéve. Le Roi, & la Reine voulurent même assister d'abord dans ces Conférences, accompagnez de toute la Maison Royale, des Princes du Sang, des Officiers de la Couronne, & de la plû-part des Seigneurs de la Cour. En-

Enfin sous le Régne de Loüis XIII. Pere de sa Majesté, la Réünion des Religions fût, comme châcun sait, le grand Dessein du Cardinal de Richelieu. Ce fameux Ministre avoit la pensée, de délivrer l'Eglise Gallicane de la tyrannie du Pape, & de s'éle-ver lui-même à la dignité de Patriarche dans le Royaume: & c'est ce qui fît, qu'il n'oublia rien, pour y réünir les deux Religions. DIAL. III.

L'Allémagne a fait encore plus d'efforts que la France, pour la Réünion des Protestans avec les Catholiques-Romains. Combien-de-fois ce Dessein fût-il tenté par Charles V. dés le commencement de la Réformation? Combien de Conférences cét Empéreur fît-il faire sur ce sujet? Quels soins ne prît-il pas, pour faire recevoir dans tout l'Empire, ce Projet de Réünion, qu'on apelloit *l'Interim*? L'Em-

DIAL. III. L'Empéreur Ferdinand I. voulut aussi entreprendre le Dessein de la Réünion: & sachant, que Cassander y étoit fort porté de lui-même; il lui écrivit une Lettre, par laquelle il lui ordonnoit de l'aller trouver; ajoûtant qu'il *espéroit, que sa présence & ses soins lui seroient d'un grand usage, dans une afaire fort importante, qu'il avoit en main; & qui regardoit la Gloire de Dieu, & le Salut de toute l'Allémagne.* Cette *afaire fort importante* n'étoit autre chose, que la Réünion des Religions. Mais la santé de Cassander ne lui ayant pas permis, de se rendre auprés de Ferdinand; cét Empéreur lui écrivit une séconde Lettre, dans laquelle aprés lui avoir dit, qu'il se souvenoit, *qu'en divers tems, & en divers lieux de l'Empire, on avoit souvent fait des Assemblées, des Conférences, & des traitez, pour rétablir la Paix & l'unité*, entre les

I. Ep. Ferd. I. ad Cass. in oper. Cass.

II. Ep. Ferd I. ad Cass. Ibid.

Ca-

Catholiques-Romains & les Protestans &c. & qu'on lui faisoit espérer, que quoi que tout cela n'eût pas produit beaucoup de fruit, on pourroit néanmoins *rétablir la Paix & l'unité dans l'Eglise, si on la repurgeoit des abus manifestes qui s'y étoient glissez, en ces derniers & malheûreux tems*; aprés cela il témoignoit à ce Docteur, qu'il désiroit, qu'il dressât, *un Sommaire de la Doctrine Catholique*, sur un plan qu'il lui marquoit dans la même Lettre; & sur lequel Cassander fit en effet sa *Consultation*, qu'il envoya aprés la mort de Ferdinand, à l'Empereur Maximilien son Successeur.

DIAL. III.

Thuan. Hist. lib. 5. an. 1564

Je pourrois, Irénée, vous alléguer plusieurs autres éxemples de même nature. Neanmoins ce Dessein de la Réünion des Religions, si souvent tenté par les plus grans Rois, par les plus grans Empe-

DIAL. III. péreurs, & par les Ministres les plus habiles, & les plus autorisez de l'Europe; n'a jamais abouti à rien. Les deux Religions ont toûjours demeuré, & en Allémagne, & en France, dans le même éloignement, où elles se trouverent incontinent aprés la Réformation. Cela devroit suffire, pour vous désabuser de la pensée où vous êtes, que l'éxécution de ce Dessein n'est pas impossible.

IRENEE.

Si vous n'avez pas de meilleures raisons à m'alléguer, pour m'en prouver l'impossibilité; vous aurez bien de la peine, à me faire entrer dans vôtre sentiment. Quoi! Parce qu'une chose n'est pas arrivée jusques-ici; faudra-t-il dire, qu'elle ne puisse jamais arriver?

PHO-

PHOTIN.

Je ne dis pas cela en-général. Mais pouvez-vous croire, que le Dessein de la Rëünion doive rëüssir maintenant en France ; aprés avoir échoûë si souvent, & en France & en Allémagne ; & avoir même échoûé, entre les mains du grand Cardinal, dont je vous ai parlé, & dont l'adresse & l'autorité lui rendoient aisées les choses les plus difficiles ? Avoûëz, que si ce n'est pas là une preuve démonstrative ; c'est au-moins un puissant préjugé, contre la possibilité de la Rëünion. En voici un autre, qui me paroît encore plus fort que celui-là.

Personne n'ignore, que la Réformation ne se soit divisée en plusieurs branches. Je ne parle pas des Hérétiques, qui sont sortis du-milieu de nous, tels que sont par-éxemple les Sociniens ; mais

DIAL. III. mais seulement des Sociétez Protestantes, qui selon nous, ont conservé toute l'essence de la Religion Chrétienne; comme la nôtre, celle des Luthériens, & celle des Arminiens ou des Rémontrans. Ces Sociétez, quoi que plus ou moins pures les unes que les autres, conviennent néanmoins de tout ce qu'il y a d'essentiel, soit dans la Foi, soit dans le Culte, ou dans la Morale: de-sorte qu'il semble, que ce ne devroit pas être une si grande affaire, que de les réünir en un seul corps. Cépendant ne voyons-nous-pas, qu'on n'en a pû venir à bout jusques-ici?

Combien-de-fois les Princes Protestans d'Allémagne ont-ils tenté vainement la Réünion des Luthériens avec les Réformez? Tous les soins qu'ils ont pris, pour moyenner cette Réünion, toutes les Conférences qu'ils ont fait

fait faire sur ce sujet, n'ont-elles-pas été entiérement inutiles? La division ne régne-t-elle-pas encore, entre les deux Partis? Nos Freres les Luthériens n'ont-ils-pas toûjours refusé la Paix que nous leur avons oferte? Et ne sont-ils-pas toûjours aussi animez contre nous, qu'ils l'ayent jamais été? DIAL. III.

Il en est de-même des Rémontrans, & de nous. Lors que les Etats des Provinces-Unies virent naître dans le sein de leurs Eglises, quelques sémences de division, sur les opinions d'Arminius; ils firent faire plusieurs Conférences, & entre autres la célébre Conférence de La Haye. Mais les Conférences n'ayant rien produit, ils convoquerent le Sinode de Dordrecht, pour tâcher de rétablir le Paix dans leurs Provinces. On apella dans ce Sinode, de savans Théologiens de

DIAL. III. de tous les Etats Réformez de l'Europe, qui s'assemblerent avec ceux des Provinces-Unies : si bien que ce fut là comme un Concile Universel des Eglises Réformées. Les sentimens d'Arminius furent éxaminez, & rejettez : les Pasteurs, & les Professeurs Rémonstans furent exclus des Chaires. Mais bien-loin que cela fît cesser la division ; elle en augmenta davantage : l'on en vint à une entiére rupture ; les Rémontrans se séparerent, & firent une Société à-part ; & ils persévérent encore aujourdhui, dans leur séparation.

On peut encore ajoûter à ces deux éxemples, celui de l'Eglise Anglicane, qui est divisée en deux Sociétez diférentes, savoir celle des Episcopaux, & celle des Presbytériens. Ces deux Sociétez conviennent aussi du fond de

de la Religion : elles ne ſont en différend, que de quelques Cérémonies peu importantes, ou de quelques Points de Diſcipline. Cépendant on les voit non-ſeulement ſéparées ; mais extrémement animées l'une contre l'autre, avec peu d'eſpérance de Réünion. DIAL. III.

Aprés cela, ſerions-nous aſſez crédules, pour nous perſüader, qu'on pût réünir la Religion Réformée, avec la Religion Romaine? Croirions-nous, que deux Religions ſi oppoſées l'une à l'autre, puſſent ſe réünir enſemble ; à-meſure que nous voyons, qu'il n'y a jamais eû moyen de réünir, ni les Luthériens, ni les Rémontrans, avec les Réformez ; ni les Epiſcopaux d'Angleterre, avec les Presbytériens ; quoi que les ſentimens de ces diverſes Sociétez, ne ſoient pas à-beaucoup-prés ſi éloignez les uns des autres, que le

DIAL. III. sont des nôtres ceux des Catholiques-Romains?

IRENEE.

Mais, mon cher Photin, ce qui a été impossible, & aux Empéreurs, & aux Princes d'Allémagne, & aux Etats des Provinces-Uniës, & aux Rois d'Angleterre, & enfin aux Rois Prédécesseurs de sa Majesté; pourroit bien ne l'être pas à sa Majesté elle-même. Ce grand Roi a-t-il trouvé jusques-à-present quelque chose de difficile? Ne fait-il-pas lui seul trembler tous les Princes, & tous les Etats de l'Europe? N'est-il-pas aussi absolu sur ses Sujets, que rédouté des Etrangers? Pourquoi donc ne pourroit-on-pas réüssir dans le dessein de la Réünion, s'il vouloit bien l'apuïer de son autorité Royale?

PHO-

PHOTIN.

Vous me disiez hier, s'il vous en souvient, Irénée, que la Religion ne réléve que de Dieu seul : & il n'y a rien de plus certain, que cette maxime. L'expérience de tous les siécles, doit nous avoir suffisamment convaincus, qu'il ne dépend pas des plus grans Rois, de changer la Religion dans leurs Etats ; & que leur autorité est un foible moyen, pour arracher du cœur de leurs Sujets, une Religion, soit bonne, ou mauvaise, de la vérité de laquelle ils sont fortement persüadez. Il faut, que Dieu lui-même y mette la main : il faut, qu'il éclaire par sa Grace, ceux qui sont dans l'erreur ; pour faire cesser les divisions, qui déchirent son Eglise. Unissons nos vœux, pour le prier qu'il le fasse, lors qu'il le jugera à propos : & ne permettons pas cépendant, que le

précieux dépôt de la Foi, & de la Piété Chrétienne, qu'il nous a fait l'honneur de nous confier, soit jamais altéré entre nos mains.

IRENEE.

Je reconnois, que c'est Dieu seul, qui préside sur la Religion, & qu'il ne peut point y avoir de Réünion légitime, qui ne soit l'ouvrage de sa Grace. Mais ce n'est pas à-dire pourtant, que nous ne devions faire tout ce qui depend de nous, pour en avancer le Dessein. Dieu ne dédaigne pas de se servir du ministére des hommes, pour répandre les lumiéres de sa Vérité dans le monde; quoi qu'il n'y ait que sa Grace seule, qui puisse les faire pénétrer dans les cœurs.

PHOTIN.

Dites moi donc enfin, par quelle voye vous croyez, qu'on pour-

pourroit arriver à la Rëünion des Religions en France Il est tems que vous vous expliquiez là-dessus; afin que nous puissions éxaminer de plus-prés, si nous pouvons raisonnablement nous flater, de quelque espérance de Rëünion.

DIAL. III.

IRENEE.

Il n'y a que deux voyes, par lesquelles on puisse espérer de réüssir dans ce Dessein: l'une est celle des Conférences, & l'autre celle des Conciles. Pour moi, je crois, qu'afin d'y pouvoir travaïller avec plus de succés, il faudroit suivre la derniére: elle me semble plus propre que l'autre, à réünir les esprits, & à régler toutes les choses qui regardent la Religion. Je voudrois donc, qu'on assemblât un Concile National en France; mais un Concile libre, où l'on appellât

DIAL. III. en nombre égal, les personnes les plus éclairées, & les plus modérées, de l'une & de l'autre Religion; où châcun pût dire librement ses pensées, sur tous les Points, dont nous sommes en différend avec Messieurs de l'Eglise Romaine; & où enfin on ne reconnût que la Parole de Dieu, pour régle de la Foi, du Culte, & de la Morale. Je ne doute pas, qu'un tel Concile ne vint à-bout de la Réünion.

PHOTIN.

Avant que d'éxaminer, si nous pouvons attendre la Réünion par cette voye, en-faveur de laquelle vous vous êtes déterminé; je suis d'avis, que nous parlions de celle des Conférences. Je vous ai déja fait voir par divers éxemples, combien les Conférences sont inutiles au Dessein de la Réünion: mais il y a néanmoins plusieurs per-

personnes, qui prétendent que DIAL. III.
si l'on en faisoit aujourdhui en France, elles pourroient produire quelque fruit, & raprocher aumoins les deux Religions l'une de l'autre. Tâchons de découvrir, si cette pretension a quelque fondement; Je prévois, qu'une bonne partie de ce que nous dirons, là-dessus, pourra être appliqué aux Conciles.

IRENEE.

Il y a deux sortes de Conférences; savoir les Conférences particuliéres, & les Conférences générales: il sera bon, que nous parlions des unes & des autres, pour voir si elles pourroient être de quelque utilité, dans le Dessein de la Réünion.

PHOTIN.

Pour ce qui regarde les Conférences particuliéres, je ne vois

DAIL. III. pas ce qu'elles pourroient contribüer à la Réünion. On y dispute de-part-&-d'autre avec chaleur: on y combat pour la gloire, plûtôt que pour la Vérité; on se fait un honneur de ne pas céder: châcun se propose, de vaincre son Adversaire; & s'imagine peut-être enfin, de l'avoir vaincu. Les Assistans de l'un & de l'autre Parti, entrent dans les intérêts de celui, qui combat pour leur Religion: les Réformez publient, que le Ministre a remporté la victoire; & les Catholiques-Romains soûtiennent, que c'est l'Evêque, ou le Docteur de leur Communion. Si les deux combatans donnent l'un & l'autre leur Conférence au Public, afin qu'il en soit le Juge; le Public se partage encore là-dessus: on ne manque pas de donner gain de cause à celui, qui a défendu la Religion qu'on professe.

IRE-

IRENEE.

C'eſt là préciſément, Photin le ſuccés qu'a eû la Conférence de M. Claude, avec M. l'Evêque de Meaux. Ils ont publié l'un & l'autre leur Conférence, châcun à ſa maniére; les Rélations qu'ils en ont données, ſont entre les mains de tout le monde : & cépendant l'on diſpute encore aujourdhui, & l'on diſputera éternellement, pour ſavoir qui des deux a eû l'avantage du combat. Tout ce dont on demeure d'accord, c'eſt qu'ils ont tous deux beaucoup de mérite; & qu'ils ont défendu châcun ſa cauſe, avec toute l'habileté, & toute l'adreſſe imaginable.

PHOTIN.

Il y a encore ceci à remarquer ſur ces Conférences particuliéres, c'eſt qu'elles ne ſont d'ordinaire

que le prétexte, dont quelques personnes, qui font profession de nôtre Religion, mais qui ont résolu de l'abandonner, veulent se servir, pour le faire avec quelque honneur. Ils sont déja absolûment déterminez à changer de Religion: mais afin qu'on ne puisse pas les accuser, de l'avoir fait contre leur conscience; ils feignent d'abord, d'avoir quelques doutes sur la Religion; ils demandent des éclaircissemens, & des Conférences; & aprés qu'ils les ont obtenuës, ils assûrent hardîment, qu'ils ont été convaincus de la vérité de la Religion Romaine, & de la fausseté de la nôtre; & protestent, que c'est là la seule cause de leur changement.

IRENEE.

Voilà encore à quoi a abouti la célébre Conférence, dont je vous ai parlé. Vous savez l'Histoire

ſtoire de Mademoiſelle de Duras. Ce fût à ſa priére, que M. Claude s'engagea dans cette Conférence. Elle avoit des doutes, elle vouloit s'éclaircir ; ou pour dire la vérité, elle vouloit changer de Religion avec éclat, & avoir en-même-tems un prétexte honnête, pour couvrir ſon changement. Auſſi Meſſieurs de l'Egliſe Romaine n'ont pas manqué, de faire des trophées de ſa pretenduë Converſion.

PHOTIN.

C'eſt là tout le fruit, que nous pouvons attendre des Conférences particuliéres. Depuis que le Roi a défendu aux Catholiques-Romains, d'embraſſer nôtre Religion ; les Miniſtres ne peuvent pas eſpérer, de faire de leur côté des Converſions, comme les Evêques.

DIAL. III.

IRENEE.

C'eſt ce qu'un Miniſtre de Languedoc répondit à M. l'Intendant d'Agueſſeau, qui lui demandoit, pourquoi ils réfuſoient lui & ſes Confreres, de conférer avec des Evêques. C'eſt, lui dit-il, „ parce que ces Conférences „ ne ſauroient aboutir à rien. Le „ Roi vous a défendu à vous-autres Meſſieurs les *Catholiques*, „ d'embraſſer nôtre Religion : & „ aprés que nous aurions convaincu vos Evêques, vous ne ſeriez „ pas en état ni vous, ni eux, d'agir „ conformément à la conviction „ de vos cœurs. Faites lever ces „ défenſes : & nous ne réfuſerons „ plus de conférer.

PHOTIN.

Ce Miniſtre avoit raiſon. J'en connois pluſieurs de ſon Caractére, qui ſe ſentiroient aſſez forts, pour

pour entrer en Conférence avec les plus ſavans Evêques. Ce ne ſont pas des gens de Cour ; ils ne ménent pas une vie diſſipée, comme Meſſieurs les Prélats : ce ſont des gens conſommez dans l'étude, & qui paſſent les jours & les nuits ſur les livres. Je ſuis perſuadé, que dans les Conférences, tout l'avantage feroit de leur côté : & quoi que puiſſent dire les Catholiques-Romains, de celle de M. Claude, avec M. de Meaux ; elle ne laiſſe pas de me confirmer dans cette penſée. Mais néanmoins je ne ſaurois blâmer les Miniſtres, de ce qu'ils réfuſent de conférer avec ces Meſſieurs. En l'état où ſont les choſes en France, ces Conférences ne ſauroient nous faire que du mal. Meſſieurs du Clergé l'ont bien reconnu ; eux qui ont mis les Conférences, entre les *Méthodes*, dont ils veulent, qu'on ſe ſerve pour nous faire rentrer

DIAL. III.

Act. de l'Aſſ. du Cler. de 1682. concer. la Rel.

DIAL. III. trer dans leur Religion. Ces Meſſieurs voyent, qu'ils ne riſquent rien par-là. La Déclaration du Roi eſt une barriére, qui retient les Catholiques-Romains, dans leur Religion, malgré qu'ils en ayent: & ils eſpérent d'y atirer toûjours quelqu'un des nôtres, ſous-prétexte de Conférences. Au-reſte la conduite des Miniſtres, qui réfuſent les Conférences, eſt autoriſée par celle de pluſieurs des plus ſavans & des plus ſaints Evêques de l'Antiquité; comme il me ſeroit aiſé de vous en donner des éxemples.

IRENEE.

Une Conférence générale, compoſée d'Evêques choiſis par tout le Clergé de France; & de Miniſtres députez par toutes les Egliſes Réformées du Royaume; contribüeroit peut-être plus à la Réünion, que les Conférences parti-

particuliéres. Elle pourroit tenir lieu d'un Concile National. DIAL. III.

PHOTIN.

Une telle Conférence ne feroit pas en-effet fort diférente d'un Concile National: & ainsi pour pouvoir être de quelque utilité; il faudroit, qu'elle eût au-moins toutes les qualitez, que vous demandiez tantôt dans un Concile. N'est-ce-pas ainsi que vous l'entendez?

IRENEE.

Oüi sans-doute. Une Conférence, qui n'auroit pas toutes ces qualitez-là, seroit plus propre à augmenter le mal, qu'à y apporter du rémède.

PHOTIN.

Mais croyez-vous, Irénée, qu'une Conférence selon l'idée, que vous vous en êtes formée,

DIAL. III. ſoit une choſe que nous puiſſions eſpérer ?

IRENEE.

Pourquoi non ?

PHOTIN.

Voulez-vous, qu'avant que d'éxaminer cette matiére, nous allions nous proméner un-peu dans le bois ? Nous reviendrons en-ſuite, dans le même lieu où nous ſommes : & nous n'en partirons pas, que nous n'ayons vuidé la queſtion des Conférences.

IRENEE.

Allons.

DIA-

DIALOGUE IV.

Où l'on continuë à éxaminer la matiére des Conférences, pour la Réünion. Que les Conférences ont été toûjours funestes au Parti le plus foible. Conférences de Carthage entre les Catholiques, & les Donatistes: & entre les Arriens, & les Catholiques. Colloque de Poissi. Autres Conférences. Qu'il est impossible de faire une Conférence, dont on puisse espérer quelque bien.

PHOTIN.

POur pouvoir bien juger du succés, que nous devrions atendre d'une Conférence générale en France; il faut se souvenir de celui qu'ont eû de semblables Conférences, en divers tems, & en divers lieux. Je vais donc vous montrer, Irénée, que les

DIAL. IV. les Conférences ont été toûjours funestes au Parti le plus foible, comme le nôtre l'est dans le Royaume.

Pour-cét-éfet, il suffira de vous parler de trois célébres Conférences, qui se sont faites autrefois sur les diférens de la Religion. L'une est celle qui se tint à Carthage, vers le commencement du cinquiême siécle, entre les Catholiques, & les Donatistes: l'autre celle qui se fît dans la même Ville, sur la fin du même siécle, entre les Arriens, & les Catholiques: & la derniére est le Colloque de Poissi, dont je vous parlois tantôt, & qui s'assembla en France dans le siécle passé.

S. Augustin, qui étoit l'un des Evêques Catholiques, qui avoient disputé contre les Donatistes, dans la prémiére de ces Conférences, nous en a fait lui-même l'Histoire. Voici comment la chose se passa. Les

Les Donatiſtes s'étant ſéparez de l'Egliſe, par un pur caprice, & ſeulement en haine de l'Election de Cécilien, qui avoit été établi Evêque de Carthage; il n'eſt rien que les Catholiques ne fiſſent, pour les raméner dans leur Communion. Enfin aprés avoir tenté inutilement divers autres moyens, pour faire ceſſer ce ſchiſme; ils crûrent, qu'ils pourroient en venir à-bout, par une Conférence. Dans cette penſée, les Evêques Catholiques d'Afrique eûrent recours à l'Empéreur Honorius, & l'obligerent à employer ſon autorité, pour contraindre les Evêques Donatiſtes à conférer avec eux. L'Empéreur qui étoit Catholique, leur accorda ce qu'ils demandoient: il ordonna aux Evêques Donatiſtes de ſe rendre à Carthage, pour conférer avec les Catholiques. Les Donatiſtes eûrent beau s'oppoſer

DIAL. IV.

Aug. Coll. cum Donat. Tom. oper. 7.

DIAL. IV.

poser à ce dessein: il fallût obeïr. Le jour de la Conférence leur fût marqué par le Tribun Marcellin, qui avoit été commis par l'Empéreur, pour y assister de sa part, & pour en être le Juge. On se rendit à Carthage, on s'assembla, on disputa. S. Augustin, qui comme je l'ai déja dit, avoit été l'un des Tenans, donne tout l'avantage aux Catholiques. Marcellin condamna les Donatistes, il leur défendit de faire des assemblées, il leur ôta leurs Eglises, & les donna aux Catholiques. Et enfin Honorius donna un Edit, par lequel il ne confirma pas seulement le Jugement du Tribun, mais il condamna les Schismatiques à de nouvelles peines.

IRENEE.

Je connois de fort habiles gens, qui n'approuvent pas cette conduite, que tinrent les Catholiques

ques envers les Donatiſtes. Ils diſent, qu'on ne doit jamais employer l'autorité des Souvérains, ni la rigueur des peines, pour raméner les Schiſmatiques, ni les Hérétiques; & que ce ne ſont pas là des voyes autoriſées par l'Evangile, ni par la pratique des Apôtres. DIAL. IV.

PHOTIN.

Ces gens-là n'ont peut-être pas tout-à-fait tort. C'eſt ce que nous pourrons éxaminer une-autre-fois. Conſidérons cépendant, que Dieu ne benît pas ces moyens, dont les Catholiques d'Afrique ſe ſervirent, pour raméner les Donatiſtes dans le ſein de l'Egliſe. En effet ni la Conférence, ni le Jugement du Tribun, ni l'Edit de l'Empéreur, ni la ſévérité des peines qui avoient été ordonnées par cét Edit; toutes ces choſes enſemble, di-je, ne furent pas capables

bles de guérir la playe du schisme. Les Schismatiques soûtinrent, qu'on avoit falsifié les Actes de la Conférence : & la rigueur avec laquelle on les traitoit, les ayant remplis de fureur, ils résolurent de se porter plûtôt aux derniéres extrémitez, que d'obëir à l'Edit, qui avoit été donné contre eux. Ils commirent en-effet mille violences, contre les Catholiques : & leur Secte subsista encore long-temps aprés, sans qu'on sache presque, comment elle fût enfin éteinte.

Ce n'est pas tout. Dieu voulant peut-être témoigner aux Eglises d'Afrique, qu'il n'avoit pas aprouvé la violence, dont elles avoient usé envers les Donatistes, tout Schismatiques qu'ils étoient ; abandonna peu-aprés ces pauvres Eglises, à la fureur des Arriens, qui leur firent souffrir des persécutions, dont

dont la ſeule penſée fait horreur. DIAL. IV.
Et comme s'il eût voulu les punir, par les mêmes voyes, qu'elles avoient ſuivies contre les Donatiſtes, il permit, que les Hérétiques demandaſſent à Huneric Roi des Vandales, qui étoit Maître du Païs où elles étoient recueïllies, & qui étoit de leur Secte; qu'ils lui demandaſſent, di-je, une Conférence avec les Catholiques, & dans la même Ville, où ceux-ci en avoient auparavant demandé une avec les Donatiſtes.

IRENEE.

N'eſt-ce-pas la ſéconde des Conférences, dont vous aviez à m'alléguer l'éxemple?

PHOTIN.

Elle-même. Je vais vous faire un abrégé de l'Hiſtoire que nous en rapporte Victor Evêque de Vite.

Les

Vict. Vit. de pers. Afri. lib. 2. & 3.

Les Evêques Arriens obtinrent du Roi Huneric un Edit, par lequel il étoit ordonné aux Evêques Catholiques, de se rendre à Carthage pour Conférer avec eux, sur la Consubstantialité du Verbe, au jour qui leur étoit marqué par l'Edit. Les Catholiques représenterent à Huneric, que s'agissant d'une controverse, où toute l'Eglise avoit intérét ; ils ne pouvoient pas eux-seuls entreprendre cette Conférence : & ils le suppliérent, de leur permetre, d'en avertir leurs Freres, qui étoient de-là la mer ; afin que dans une afaire, qui leur étoit commune aux uns & aux autres, ils pussent tous s'unir ensemble, & agir de-concert. Mais le Roi n'eût aucun égard à la tres-humble réquête, qu'ils lui présenterent là-dessus : & il fallut enfin, qu'ils obeïssent à ses ordres. Le jour de la Conférence étant venu, ils se rendirent à Carthage. Ils n'y

furent

furent pas plûtôt arrivez, que Hu-neric pour les intimider, fît brû-ler vif l'Evêque Lætus, l'un des plus habiles d'entre eux, ſous-prétexte de certain crime d'Etat, qu'on lui avoit fauſſement impoſé. En-ſuite on ſe rendit dans le lieu deſtiné à la Conférence. Le prétendu Patriarche des Hérétiques s'y fit voir ſur un Thrône, & environné de Gardes; & tous les Evêques de ſa Secte y furent auſſi placez honorablement: mais pour les Evêques Catholiques, on les obligea de demeurer de-bout. L'Aſſemblée étant formée, les Catholiques demanderent d'abord, qu'on leur fît voir les tîtres du nouveau Patriarche: on leur répondit là-deſſus par une grêle de coups de bâton. Ils ſe plaignirent de ce mauvais traite-ment: mais ils ne laiſſerent pour-tant pas de demander, qu'on commençât la Conférence. Les Ar-

DIAL. IV. riens, qui ne vouloient pas entrer en dispute avec eux sur le fond, quelque semblant qu'ils eûssent fait du contraire, s'attacherent à mille chicaneries, par lesquelles ils rompirent enfin la Conférence, sans l'avoir même commencée. Cela n'empécha pas, qu'ils ne persüadassent ensuite au Roi Huneric, que c'étoient les Catholiques, qui avoient causé le désordre, & rompu la dispute. Huneric donna là-dessus un nouvel Edit, par lequel il ordonna, que toutes les Eglises des Catholiques seroient fermées : & il leur défendit non-seulement de s'assembler désormais, pour le Service Divin, mais aussi de faire aucunes Ordinations : cét Edit portoit encore, que tous les révénus des Catholiques seroient confisquez, & que ceux des Evêques en particulier appartiendroient aux Evêques

Arriens.

Arriens. Ce Roi Barbare ne se contenta pas, de faire éxécuter son Edit contre les Catholiques, avec beaucoup de rigueur : il éxerça encore contre eux mille crüautez, qui n'avoient aucun fondement dans l'Edit. Enfin cette Conférence fût comme le signal d'une des plus violentes persécutions, que l'Eglise ait jamais souffertes.

IRENEE.

J'admire, Photin, la conformité, qui se fait remarquer entre ces Histoires, que vous venez de me faire. Toute la différence, qu'on y void, c'est que les Arriens traiterent les Catholiques avec plus de rigueur, que ceux-ci n'avoient traité les Donatistes : mais cela n'empêche pas, qu'il n'y ait beaucoup de raport, entre la conduite que les Catholi-

DIAL. IV. ques avoient tenuë envers ces derniers, & celle qu'on tint en-suite envers eux.

PHOTIN.

Il est impossible de ne le pas remarquer, lors qu'on lit ces deux Histoires avec quelque attention. Cela doit aprendre à l'Eglise, qu'elle ne doit jamais abuser de son credit, ni se servir, pour opprimer ses Adversaires, de l'autorité des Souvérains, qu'elle compte entre ses Enfans: de-peur qu'on ne la traite un-jour elle-même, comme elle aura traité les autres. L'Eglise n'est pas éxemte des révolutions, auxquelles toutes les choses de ce monde sont sujettes. Et ce n'est pas en-vain que le Seigneur nous a dit, *qu'on nous jugera du même jugement, dont nous aurons jugé; & qu'on nous mesurera de la même mesure, dont nous aurons mesuré.* Matt. 7. 2.

IRE-

IRENEE.

La Babilone mistique doit craindre aussi ces sortes de révolutions. Aprés s'être long-tems *enyvrée du sang des Saints & des Martirs de Jésus*; elle entendra un-jour prononcer contre elle ce terrible & foudroyant Arrét; *Traitez-là, comme elle vous a traitez; Payez-la au-double de ses œuvres; versez lui au-double dans la même coupe, dans laquelle elle vous a versé &c. un-jour ses playes viendront, la mort, le deüil, & la famine; & elle sera entiérement détruite & brûlée au feu.* Apoc. 17. 6. La même 18. 6. & suiv.

PHOTIN.

La troisiéme Conférence est, comme je vous l'ai dit, le Colloque de Poissi. Béze, qui y avoit eû la principale part, nous en a laissé l'Hstoire; de-même que S. Augustin nous avoit laissé cel-

 le

DIAL. IV. le de la Conférence des Catholiques avec les Donatistes.

Bez. Hist. des Egl. Réf de Fran. lib.

Aprés quarante ans de persécutions sanglantes, qu'on avoit fait souffrir à nos Peres, sous le Régne de François I. de Henri II. & de François II. la France étant presque inondée de nôtre sang, & les Catholiques-Romains se sentans fatiguez, plûtôt qu'assouvis, de toutes les crüautez qu'ils avoient éxercées contre nous; ils penserent enfin à terminer par une Conférence, les diférens qui s'étoient élevez sur la Religion. Cette Conférence, se fît à Poissi, ainsi que je vous le disois dans nôtre dernier entretien. Le jeune Roi Charles IX. & la Reine Régente Cathérine de Médicis sa Mere y assisterent, avec toute la Maison Royale, les Princes du Sang, les Officiers de la Couronne, & la plu-part des Seigneurs de la Cour. Les tenans étoient d'un côté, des Car-

Cardinaux, des Evêques, & DIAL. IV.
des Docteurs de la Religion Romaine; & de l'autre, des Ministres & des Députez des Eglises Réformées de France, & quelques Théologiens étrangers. Avant la Conférence, les Ministres avoient présenté diverses réquêtes au Roi, & à la Reine; & leur avoient demandé deux choses entre autres, comme des préalables nécessaires: l'une, qu'il plût à leurs Majestez d'ordonner, que les Prélats de l'Eglise Romaine ne seroient pas Juges de la Conférence; mais simples Parties, comme les Réformez: l'autre, que ce fût une chose établie & inviolable, que rien ne se décideroit dans la Conférence, que par la Parole de Dieu. Ils avoient protesté, qu'à-moins qu'on ne leur acordât ces deux Points, ils ne pouvoient pas entrer en Conférence avec les Catholiques-Romains:

DIAL. IV.

mains : & la Régente les avoit payez là-dessus de belles promesses, & leur avoit dit sur-tout positivement, que les Prélats ne seroient pas Juges ; à quoi elle avoit ajoûté, qu'ils devoient se contenter de sa Parole. On s'assembla : les Cardinaux, & les Evêques furent assis avec la Cour, sur des Siéges élevez ; & les Ministres furent obligez de se tenir debout au plus bas du lieu de la Conférence, & en un endroit séparé par une barriére, du reste de l'Assemblée. Béze aprés avoir adressé à Dieu une petite Priére, qu'il prononça à-haute-voix ; fit un discours, dans lequel il expliqua en peu de mots les principales controverses, dont nous disputons avec Messieurs de l'Eglise Romaine ; & il présenta au Roi la Confession de Foi de nos Eglises. Huit jours aprés, on s'assembla pour la séconde fois. Le Cardinal de Lorraine

raine prononça un autre discours, dans lequel il répondit à une partie de celui de Beze : il n'en toucha que deux Articles, savoir celui de l'Eglise ; & celui de l'Eucharistie. Les Ministres offrirent de répliquer sur-le-champ : & ils suppliérent le Roi de leur marquer un jour, auquel ils pussent le faire ; en-cas qu'alors on ne fût pas en-état de les entendre. On leur promit de leur faire savoir le jour, qu'on auroit pris pour cela. Mais le Cardinal de Ferrare, que le Pape envoyoit en France en qualité de Légat, étant arrivé ; les Cardinaux, & les Evêques firent tous leurs efforts pour rompre la Conférence : & s'ils n'en vinrent pas tout-à-fait à-bout ; ils obtinrent au-moins, qu'elle ne se feroit plus publiquement. On continüa donc les Conférences ; mais ce ne fût plus que dans une Chambre : on

DIAL. IV.

DIAL. IV. n'y admit même que douze Ministres pour conférer ; sans qu'il leur sût permis, d'y aménér avec eux aucun des Députez des Eglises. On s'assembla plusieurs-fois dans cette Chambre , on disputa : les Catholiques-Romains injuriérent les Ministres, & tâcherent de les surprendre par divers artifices. On proposa de dresser une Confession de Foi sur l'Eucharistie, dont châcun des deux Partis pût s'accommoder: on choisit deux Evêques, & trois Docteurs d'un côté, & cinq Ministres de l'autre, pour en conférer ensemble. Ces dix personnes dresserent enfin un Formulaire, dont ils convinrent tous : ils le présenterent au Cardinal de Lorraine. Ce Cardinal témoigna, non-seulement qu'il l'aprouvoit; mais qu'il croyoit, que tous les Cardinaux, & les Prélats, qui étoient à Poissi, l'aprou-

l'aprouveroient de-même que DIAL. IV.
lui : il se trouva néanmoins ensuite, qu'il s'étoit trompé. Les Prélats rejeterent le Formulaire, comme captieux, & rempli d'hérésies : & s'érigeans en Juges, malgré la Parole que la Reine avoit donnée, qu'ils ne le feroient pas ; ils condamnerent les Ministres, & leurs Adhérens. Et aprés cela, ils supliérent le Roi, de défendre aux Réformez, sous telles peines, que sa Majesté jugeroit à-propos, d'habiter désormais dans son Royaume. Voilà à quoi aboutit enfin le Colloque de Poissi, dont on avoit conceû de si grandes espérances.

IRENEE.

Mais les Catholiques-Romains n'obtinrent pas du Roi Charles IX. ce qu'ils lui avoient demandé : les Réformez ne furent pas

DIAL. IV. alors chassez du Royaume, comme leurs ennemis le prétendoient.

PHOTIN.

Non, mais ce fût parce que les troubles qui s'éléverent bientôt aprés dans l'Etat, rompirent les mesures qu'on avoit prises pour cela. Et quelques années aprés on crût, qu'il falloit se défaire de nous, par une voye bien plus tragique, que ne l'auroit été celle du bannissement. Ce fût comme vous savez, sous ce même Régne, que se fît le sanglant & crüel massacre de la S. Barthélemi.

IRENEE.

Que voulez-vous conclure enfin de ces trois Conférences, dont vous m'avez fait l'Histoire.

PHOTIN.

J'en conclus prémiérement, qu'on ne terminera jamais les diférens de la Religion, par de telles Conférences : sécondement, que ceux qui ne seront pas de la Religion du Prince, sous l'autorité duquel elles se feront, seront toûjours oprimez par leurs Adsaires : & enfin, que nous ne pourrions par-conséquent donner les mains à une Conférence pour réünir les Religions; sans trahir, & nôtre Religion, & nôtre conscience.

Je pourrois confirmer, par des éxemples plus récens, ce que je viens de vous dire. Je pourrois vous parler de la Conférence, que le Roi de Pologne fît faire il y a environ quarante ans, dans la Ville de Thorn, Capitale de la Prusse Royale; Conférence, dans laquelle Bergius, célébre Théo-

DIAL. IV. logien des Etats de son Altesse Electorale de Brandenbourg, défendit la cause des Protestans avec un fort glorieux succés; mais qui n'a pas laissé d'être suivie de l'extinction entiére de toutes les Eglises Réformées, que Dieu avoit récueillies dans les Etats de ce Prince. Je pourrois vous parler aussi de celle qui se fit dans la Hongrie en l'année 1681. & qui bien-loin de produire quelque Réünion, entre les Protestans, & les Catholiques-Romains; ou d'arréter le cours des persécutions, auxquelles les Eglises Protestantes de ce Païs la étoient exposées; ne fit au-contraire qu'augmenter la fureur de leurs ennemis. On sait, que ces pauvres Eglises, ont été réduites à de telles extrémitez, qu'elles ont été forcées, non-seulement de prendre les armes, mais de se jetter entre les mains du Turc, pour se mettre à-couvert des

des persécutions des Chrétiens. DIAL. IV.
Enfin je pourrois vous alléguer plusieurs autres Conférences, qui n'ont pas eû un succés plus hûreux, que celles dont je viens de parler. Mais en faut-il davantage, mon cher Irénée, pour vous convaincre, & de l'inutilité des Conférences; & du danger qu'il y auroit pour nous, à en accepter une avec Messieurs de l'Eglise Romaine, en veüë de réünir les Religions dans le Royaume ? Ne voyez-vous-pas par tous ces éxemples, ce que nous aurions à craindre d'une telle Conférence ?

On feroit comparoître les Ministres devant Messieurs les Prélats, comme des Prévénus devant leurs Juges. On leur rebatroit sans cesse les oreilles de cette question; *Pourquoi avez-vous fait un schisme?* S'ils vouloient alléguer les causes de nôtre séparation d'avec l'Eglise Romaine ; on leur fer-

DIAL. IV. fermeroit la bouche, on les épouvanteroit par des menaces, on les acableroit d'injures, on les maltraiteroit; & on les condamneroit, eûssent-ils les meilleures raisons du monde. D'ailleurs, vous savez, qu'il y a dans toutes les Religions, des gens sans honneur, & sans conscience : & il ne faut pas douter, qu'il ne s'en pût trouver de tels, parmi ceux de nos Ministres, qui seroient apellez à la Conférence. On gagneroit ces ames basses & vénales, par le moyen de l'argent, & des promesses, & par tout ce qu'on croiroit capable de les corrompre : si-bien que sans qu'on en vint à des violences, tout se régleroit dans la Conférence, au gré de Messieurs de l'Eglise Romaine. Si les gens de bien vouloient s'y oposer, ils auroient la douleur de se voir oprimez par leurs Adversaires. Enfin aprés tout cela on auroit recours

au

au Roi; & l'on employeroit ſon autorité, pour contraindre par la ſévérité des Edits, & par la rigueur des peines, les perſonnes de nôtre Religion, de ſouſcrire à ce qui auroit été arrété dans la Conférence. Voilà à quoi une telle Conférence aboutiroit.

IRENEE.

Nous ſommes donc bien malhûreux, mon cher Photin! Si nous acceptons une Conférence avec les Catholiques-Romains, nous voilà perdus, ſelon toutes les aparences: cette Conférence ſera le prétexte, dont nos ennemis ſe ſerviront pour nous détruire. Si d'autre côté nous ne l'acceptons pas, nôtre rüine n'eſt pas moins certaine: les Evêques ſe prévaudront de nôtre réfus, ils publiéront, que nous nous défions de la bonté de nôtre cauſe; ils diront, que nous aimons la diviſion

&

DIAL. IV. & le trouble ; & ils ne manqueront pas, de prendre ocasion de-là d'achever de nous perdre dans l'esprit du Roi. Ils lui persüaderont, que nous sommes des Schismatiques opiniâtres, & indignes par-conséquent qu'il nous laisse vivre en liberté de conscience dans ses Etats : & par ce moyen ils l'obligeront à en venir aux derniéres rigueurs, pour éteindre nôtre Religion en France.

PHOTIN.

Il est certain, que c'est là a-peu-près le Projet, que Messieurs du Clergé formerent contre nous, dans leur derniére Assemblée de l'année 1682. Et il ne faut pas douter, que la Lettre que cette Assemblée nous adressa ; & qu'on a depuis signifiée à la plu-part de nos Consistoires, avec tant d'apareil & d'éclat sous le nom *d'Avertissement Pastoral*, ne tendit à quelque chose de semblable.

Act. de l'Ass. du Cler. de 1682. conc. la Rel.

IRE-

IRENEE.

Il eſt d'autant plus à craindre, que ces Meſſieurs n'éxécutent ce deſſein ; qu'ils prétendent que cette conduite ſeroit autoriſée, par celle que tinrent autrefois les Evêques d'Afrique, contre les Donatiſtes. Ceux-ci flotoient entre deux écueïls, à-peu-prés ſemblables à ceux que nous craignons maintenant. Nous avons déja veû d'un côté, que s'ils acceptoient des Conférences, c'étoit là un moyen qu'ils fourniſſoient aux Catholiques, de les oprimer, & d'obtenir des Edits contre eux: mais de l'autre, s'ils réfuſoient d'en venir à des Conférences, leurs afaires n'en alloient pas mieux. Un Concile de Carthage prit ocaſion du réfus que firent les Donatiſtes en une autre rencontre, de conférer avec les Catholiques; il en prit ocaſion, di-je, de

DIAL. IV. de demander à l'Empéreur d'autres Edits, qui réduisirent les Schismatiques aux derniéres extrémitez.

Messieurs du Clergé croyent pouvoir tirer de là deux avantages. Prémiérement ils en tirent un préjugé contre nous : ils veulent, que ce raport qui se fait remarquer, entre leur conduite, & celle des Evêques Catholiques d'Afrique; & entre nôtre condition, & celle des Donatistes; soit une preuve légitime, pour montrer, qu'ils sont aujourdhui les Catholiques, & que nous sommes les Schismatiques. En sécond lieu ils soûtiennent, que cette qualité de Schismatiques qu'ils nous donnent, & l'éxemple des Evêques d'Afrique, autorisent sufisamment tout ce qu'ils peuvent faire contre nous; & les mettent en droit, d'avoir recours à l'autorité du Roi, pour nous dé-

détruire ; comme ce Concile de Carthage sur les pas duquel ils sont profession de marcher, eût recours à l'autorité de l'Empéreur, pour détruire la Secte des Donatistes. DIAL. IV.

Quoi qu'il en soit, & quelques mal-fondées que puissent être les prétensions de ces Messieurs ; je le redis encore une-fois, Photin, nous sommes bien malhûreux ! De quelque côté que nous nous tournions ; nous ne voyons, que des goufres, ou des écueïls. Quel parti prendre, pour éviter le naufrage ?

PHOTIN.

Le parti que nous avons à prendre, Irénée, c'est de demeurer toûjours inviolablement atachez à nôtre devoir, & de remetre les événemens à la sage conduite de la Providence. Le Seigneur saura bien faire voguer hû-

DIAL. IV. hûreuſement ſa Naſſelle, à-travers ces goufres, & ces écueïls, dont vous venez de parler. Prions-le ſeulement, qu'il en veuïlle être lui-même le Pilote; & qu'il la préne ſous ſa protection au-milieu du danger où nous la voyons.

Au-reſte Meſſieurs du Clergé ſont admirables de prétendre, autoriſer la conduite qu'ils tiénent envers nous, par celle des Anciens Evêques d'Afrique envers les Donatiſtes. Je n'éxamine pas, qui ſont les véritables Catholiques, & les véritables Schiſmatiques, d'eux ou de nous. Je ſai, qu'ils ſe vantent d'être auſſi Catholiques, que l'étoient les Evêques d'Afrique; & qu'ils prétendent, que nous ſoyons coûpables de Schiſme, comme l'étoient les Donatiſtes. Je n'éxamine pas non-plus, ſi la conduite des Evêques d'Afrique envers les Donatiſtes, eſt un éxemple à imiter, ou non.

C'eſt

C'eſt ce que nous verrons une autre-fois à-loiſir. Je dis ſeulement, que quand nous ſerions en-éfet des Schiſmatiques; & que la conduite que les Evêques Catholiques tinrent envers les Donatiſtes, ſeroit la plus loûable du monde; on ne pourroit pas nier, qu'il n'y eût toûjours une tres-grande diférence, & entre les anciens Donatiſtes, & nous; & entre la conduite de Meſſieurs du Clergé, & celle du II. Concile d'Afrique, qui eſt ce Concile de Carthage, qu'ils ont pris pour leur modéle.

C'eſt ce que je pourrois vous prouver avec la derniére évidence. Un-jour j'aurai peut-être ocaſion de le faire: mais pour le préſent, cela nous éloigneroit trop de la queſtion de la Rëünion, dont nous avons réſolu de faire le principal ſujet de nos entretiens: outre qu'il ſe fait tard; & qu'il faut penſer à finir celui-ci, pour nous retirer.

IRE-

DIAL. IV.

IRENEE.

Nous ne le finirons pas, s'il vous plaît, Photin, que nous n'ayons dit encore deux mots des Conférences. Vous avez voulu me faire voir par divers éxemples, qu'il y auroit un extrême danger pour nous, à accepter une Conférence avec Messieurs de l'Eglise Romaine. Et je vous avoûë, qu'une Conférence telle que celles dont vous m'avez parlé, nous seroit infaïlliblement funeste. Mais ne pourroit-on-pas faire une Conférence, qui n'eût pas les defauts de celles-là? Une Conférence libre, & dans laquelle nous n'eûssions pas à craindre d'être oprimez par Messieurs de l'Eglise Romaine? Et d'aïlleurs une Conférence, dans laquelle châque Parti ne se proposât pas tant, de vaincre le Parti oposé, & de faire triompher sa propre Religion,

gion; que de faire triompher la Vérité; & où pour-cet-éfet on ne reconnût que la Parole de Dieu, pour régle souvéraine de la Religion?

PHOTIN.

Non, Irénée, nous ne verrons jamais une telle Conférence.

Il y a trois choses, qui ne nous permettent pas d'espérer une Conférence libre: l'autorité du du Pape, le zéle du Roi pour la Religion Romaine, & la qualité de Juges de la Foi & des Controverses, que Messieurs les Evêques s'atribuënt.

Pour le Pape, seroit-ce sous son autorité, ou sans sa participation, qu'on feroit cette Conférence? Une Conférence, dans laquelle on reconnoîtroit l'autorité du Pape, ne seroit pas ce qu'il nous faudroit: une telle Conférence seroit peu propre, à termi-

DIAL. IV. ner les diférens, que nous avons avec Meſſieurs de l'Egliſe Romaine; elle ne ſeroit pas libre : & vous jugez bien, Irénée, que nous ne pourrions pas y donner les mains. Seroit-ce donc ſans la participation du Pape, que ſe feroit la Conférence ? Mais Meſſieurs nos Prélas oſeroient-ils entreprendre quelque choſe de ſemblable ? Ne craindroient-ils pas les foudres de Rome ? Et voudroient-ils s'expoſer aux anathémes de Rome, dans l'eſpérance de ſe réünir avec nous ?

Pour ce qui eſt du Roi, eſt-il croyable, qu'étant auſſi zélé qu'il eſt, pour ſa Religion; & ne nous regardant, que comme des Schiſmatiques, & des Hérétiques; eſt-il croyable, di-je, qu'étant dans ces ſentimens, il voulût nous acorder toute la liberté, qui ſeroit néceſſaire, pour faire que nous puiſſions atendre quelque fruit d'une Conférence? En-

Enfin pour ce qui regarde Mes- DIAL.
sieurs les Evêques, les reconnoî- IV.
trions-nous pour Juges de la Religion? Ne seroit-ce pas nous exposer à une condamnation infaïllible? Seroit-ce une Conférence libre, que celle qui se feroit sous de tels Juges? Ces Messieurs se dépoüilleroient-ils donc volontairement en nôtre faveur, de cette qualité de Juges, qu'ils croyent inséparable de leur Caractére? Et quand ils nous prometroient de le faire, pourrions-nous nous fier à leurs promesses; nous qui savons, que malgré celles de la Reine, les Prélas du Colloque de Poissi ne laisserent pas de s'ériger en Juges, & de condamner nôtre Doctrine?

Quant à l'autre condition, que vous désireriez dans une Conférence, je ne dirai pas, que ce seroit mal connoître Messieurs de l'Eglise Romaine, que ce seroit

DIAL. IV. mal connoître le cœur de l'homme, que de s'imaginer, que ces Messieurs aportassent dans la Conférence un esprit libre de préjugez, & qu'ils ne s'y proposassent autre chose, que de chercher la Vérité. Mais croyez-vous, Irénée, qu'ils acceptassent la Loi que vous voudriez leur imposer, de ne reconnoître que la Parole de Dieu, pour régle de la Religion? Que deviendroit donc l'autorité de leurs traditions, de ces traditions que leur Concile de Trente leur ordonne de recevoir *avec une vénération égale* à celle qu'on doit avoir pour la Parole de Dieu? Que deviendroit leur Concile de Trente lui-même, qui depuis plus d'un siécle est la grande régle de toute leur Religion? Que deviendroit enfin le dogme de l'infaïllibilité de l'Eglise? Ces Messieurs renonceroient-ils, & à leurs traditions,

Conc. Trid. Sess 4. Decr. de Can. Scrip.

& à leur Concile de Trente, & à leur prétendu privilége de l'infaïllibilité, pour se soûmettre uniquement à l'Autorité souvéraine de la Parole de Dieu?

DIAL. IV.

IRENEE.

Ces dificultez sont grandes, Photin, il faut l'avoûër : mais elles ne sont peut-être pas insurmontables. Je vois bien cépendant, que vous aviez raison de me dire, qu'une bonne partie de ce que nous dirions des Conférences, se pourroit apliquer aux Conciles. Je reconnois, que toutes vos dificultez tombent également sur les Conciles, & sur les Conférences: & je crois, que c'est par raport aux Conciles, que nous devons les éxaminer. Vous n'avez pas oublié, que c'est en-faveur des Conciles que je me suis déterminé; & que je vous ai témoigné, que je les croyois plus pro-

DIAL. IV. pres que les Conférences, à travaïller utilement à la Réünion des Religions. Je vous abandonne donc dés-maintenant les Conférences. Ce n'est pas que si dans l'éxamen que nous ferons de vos dificultez, il se trouvoit, qu'elles ne fussent pas des obstacles invincibles à la Réünion; les Conférences-mêmes ne pussent être de quelque utilité. Mais il est certain pourtant, qu'un Concile y travaïlleroit avec plus d'autorité; & par-conséquent avec plus de succés. Ce seront donc les Conciles, si vous l'agréez, qui feront la matiére de nôtre prémier entretien.

PHOTIN.

Ce sera dés-demain, si vous n'avez point d'autres occupations. J'irai pour-cét-éfet dîner avec vous.

IRE-

DIAL. IV.

IRENEE.

Souvenez-vous de vôtre promesse, & soyez homme de parole.



DIALOGUE V.

Des Conciles pour la Réünion. Que les Conciles ont toûjours été inutiles, pour terminer les diférens qui se sont élevez dans l'Eglise. Conciles des Catholiques, contre les anciens Hérétiques; & des Hérétiques, contre les Catholiques. Divers Conciles sur l'afaire des images. Conciles pour la Réünion des Grecs avec les Latins. Conciles pour la Réformation de l'Eglise Romaine. Concile de Trente. Synode de Dordrecht.

PHOTIN.

VOus m'avez fait trop bonne chére, Irénée; ce n'est pas ainsi qu'il falloit en user avec moi: mais vous savez, qu'on par-

pardonne aiſément de telles injures. Avez-vous donné ordre, qu'on ne viéne pas nous interrompre? Je ne crains rien tant, lors que je ſuis chez vous, que cette foule d'Amis, dont vous êtes continüellement aſſiégé. DIAL. IV.

IRENEE.

Ne les craignez pas aujourdhui; j'ai donné les ordres néceſſaires, pour faire que nous ſoyons ſeuls. Je rénonce de bon cœur à tous mes autres Amis, pour vous poſſéder avec plus de Liberté.

PHOTIN.

Ce que vous me dites là eſt fort obligeant. Mais peut-être qu'un autre jour je ſerai du nombre de ces Amis, à qui vous rénoncerez de bon cœur, pour en poſſéder quelque autre.

vant, lorſque nous avons parlé DIAL.
des Conférences. Voyons donc V.
avant toutes choſes, quel ſuccés ont eû juſques-ici les Conciles, qu'on a tenus en ſi grand nombre, ſur les diférens de la Religion; pour pouvoir jugêr de-là ce que nous dévrions eſpérer nous-mêmes d'un Concile, qu'on aſſembleroit, pour réünir les Religions en France.

IRENEE.

Le prémier Concile de l'Egliſe Chrétienne, le Concile de Jéruſalem fît une eſpéce de Réünion de Religions. Certains Faux-Docteurs enſégnoient dans l'Egliſe d'Antioche, qu'il étoit néceſſaire pour être ſauvé, d'obſerver une partie des Cérémonies de la Loi, & ſur-tout celle de la Circonciſion. Là-deſſus cette Egliſe ſe diviſa : les uns aprouvoient la Doctrine de ces Faux-

Act. 15. 1. & ſuiv.

DIAL. V. Docteurs, & les autres la rejettoient absolûment. Mais le Concile y rétablit la Paix & l'union, par le tempérament qu'il garda. Ce fût de rejetter la Circoncision, & de retenir quelques autres Cérémonies. Il obligea seulement les Fidéles, *à s'abstenir des chairs étoufées, & du sang.* Voilà un éxemple qui fait voir, que la Réünion des Religions ne seroit pas impossible aujourdhui, si un Concile y mettoit la main, avec un esprit de Paix.

PHOTIN.

Si nous pouvions avoir un Concile comme celui de Jérusalem; un Concile dans lequel assistassent, ou les Apôtres, ou d'autres personnes inspirées immédiatement par le S. Esprit; & qui pût dire avec une pleine confiance; *Il a semblé bon au S. Esprit & à nous;* je ne doute pas, qu'il ne pût travail-

Act. 15. 28.

vaïller fort utilement à la Réüni-on des Religions. Mais pouvons-nous espérer un tel Concile, Jré-née?

IRENEE.

Non, Photin. Depuis que les SS. Apôtres ont quité la terre, pour aller récevoir dans le Ciel la couronne de leur Ministére; les Conciles n'ont été que des Assemblées d'hommes, sujets à se tromper comme nous; & à l'autorité desquels nous ne sommes par-conséquent pas obligez de nous soûmetre absolûment, comme à celle des Apôtres. Mais cela n'empêche pas, que les Conciles ne soient d'un grand usage, pour terminer les diférens, qui peuvent diviser l'Eglise. Les anciens Conciles qu'elle assembla sous les Empéreurs Chrétiens, ne contribüérent pas peu, à éteinde les diverses Sectes qui s'y étoient élevées.

DIAL. V.

PHOTIN.

Prenez garde, Irénée, que nous ne cherchons pas des Conciles, qui ayent condamné les hérésies: nous en trouverions un grand nombre. Nous cherchons des Conciles, qui ayent réüni les Hérétiques avec les Catholiques; & dont l'éxemple doive nous faire concevoir l'espérance, d'en voir un de nos jours, qui puisse travaïller avec succés, à réünir Messieurs de l'Eglise Romaine avec nous: c'est à-mon-avis ce qu'on ne sauroit trouver, dans toute l'Histoire de l'Eglise.

Depuis le commencement du quatriême siécle jusqu'à la fin du sétiême, l'Eglise assembla six Conciles Oecuméniques, contre les Hérétiques de ces siécles-la. Le prémier * qui fût le célébre Concile de Nicée, condamna les Ariens: le sécond † qui s'assembla

* Conc. Nic. an. 325.

† Conc. Const. I an. 381.

bla à Conſtantiople, condamna les mêmes Arriens, & les Macédoniens : lé troiſiême* convoqué à Ephéſe, condamna Neſtorius, & ſon héréſie : le quatriéme † qui fût celui de Calcédoine, condamna l'héréſie d'Eutichés : & enfin le cinquiême *, & le ſixiême †, aſſemblez à Conſtantinople, condamnerent, l'un, les Ecrits de Théodore de Mopſüeſte, & le Pape Vigile qui les défendoit ; & l'autre, les Monothélites, parmi leſquels fût compris expreſſément le Pape Honorius, comme ayant été infecté de leur héréſie.

*Conc. Eph. an. 431.

† Conc. Chalc. an. 451.

* Conc. Conſt. II. an. 553.

† Conc. Conſt. III. an. 680.

Mais à quoi aboutirent toutes ces condamnations ? Les Hérétiques ſe ſoûmirent-ils au Jugement de ces vénérables Aſſemblées ? Se réünirent-ils avec l'Egliſe ? Leurs Sectes furent-elles éteintes ? Rien moins que cela,

Iré-

DIAL. V.

Irénée. Les Hérétiques perſévérerent, & dans leurs erreurs, & dans leurs ſchiſmes: ces condamnations, bien-loin de les faire rentrer dans la Communion des Catholiques, les en éloignerent au-contraire davantage; elles ne firent qu'aigrir leurs eſpris, & augmenter la diviſion: & ils aſſemblerent eux-mêmes à-leur-tour d'autres Conciles, dans leſquels ils condamnerent les Catholiques.

C'eſt ce que fît ſur-tout la Secte des Arriens. Jamais on ne vid tant de Conciles, qu'il s'en tint de-part-&-d'autre, ſur l'héréſie d'Arrius. Les Hérétiques furent condamnez par deux Conciles Oecuméniques; par celui de Nicée, & par le prémier de Conſtantinople: mais ils condamnerent de leur côté les Catholiques dans d'autres Conciles, qu'ils faiſoient paſſer auſſi pour Oecuméniques,

niques, comme ceux de Tyr*, d'Antioche +, & de Rimini*. Outre ces Conciles, on en tint encore un grand nombre d'autres, & Généraux, & Particuliers, sur la même afaire ; sans que tant de Conciles passent rétablir la Paix dans l'Eglise.

DIAL. V. * Conc. Tyr. an. 335. + Conc. Ant. an. 341. * Conc. Arim. an. 349.

Voulez-vous voir d'autres Conciles, qui se soient condamnez mutüéllement? Vous en trouverez quelques-uns dans l'afaire de Nestorius, & dans celle d'Eutichés. Le troisiéme Concile Général, le fameux Concile d'Ephése condamna Nestoriues & son hérésie : mais d'autre côté, le Parti de Nestorius assembla un autre Concile * dans la même Ville, & à-peu-prés dans le même tems, par lequel celui qui avoit condamné cét Hérétique, fût lui-même condamné. Ce fût encore à Ephése, que dix-huit ans aprés, les Partisans de l'Héré-

* Conc. Eph. II. an 431.

tique

DIAL. V. tique Eutichés assemblerent un † Conc. Eph. III. an. 449. Concile † pour l'absoudre, aprés qu'il eût été condamné par Flavien Evêque de Constantinople : mais en-suite & Eutichés, & le Concile qui l'avoit absous, furent condamnez par le Concile de Calcédoine, qui est le quatriême Général. Cépendant tous ces Conciles ne réünirent pas les Nestoriens, ni les Eutichiens, avec les Catholiques.

IRENEE.

Ces éxemples nous font bien voir, Photin, que ce n'est pas dans les Conciles, que nous devons chercher la Vérité. Tout ce que nous pouvons aprendre des Conciles, c'est que tel ou tel Parti a prévalu en une telle ocasion ; mais nous n'en pouvons pas conclure, que ce Parti-là ait soûtenu la véritable Foi de l'Eglise.

PHO-

DIAL. V.

PHOTIN.

Vôtre réfléxion est fort solide, Irénée. C'a été toûjours le Parti le plus puissant ; qui a triomphé de celui de ses Adversaires dans les Conciles ; mais ce n'a pas été toûjours le plus juste. L'autorité des Souvérains sous lesquels les Conciles se sont assemblez, y a même contribüé quelquefois. Les Catholiques condamnerent les Arriens à Nicée, sous l'Empire de Constantin le Grand, qui étoit Catholique : & les Arriens condamnerent les Catholiques à Rimini, sous l'Empire de Constance, qui étoit Arrien.

La même chose arriva dans l'afaire des images. En Orient, sous l'Empire de Constantin Copronime, grand ennemi des images, un Concile Général * assemblé à Constantinople, abolit &

* Conc. Const. an. 754.

DIAL. V. & l'adoration, & l'usage des images : & sous l'autorité de l'Impératrice Irène Mere du jeune Empéreur Léon, & fort passionnée pour les images, un autre Concile † assemblé à Nicée, ne rétablit pas seulement les images, mais il ordonna de les adorer. Enfin dans l'Occident, sous Charle-Magne, qui ne condamnoit pas absolûment l'usage des images, mais qui ne vouloit pas qu'on leur rendît aucun culte, il s'assembla un troisiême Concile * à Francfort sur le Mein, dans lequel suivant les sentimens de ce Prince, on condamna les deux Conciles précédens de Constantinople, & de Nicée; l'un, pour avoir aboli l'usage des images; & l'autre, pour en avoir ordonné l'adoration.

† Conc. Nic. II. an. 787.

* Conc. Franc. an. 794.

IRE-

IRENEE. DIAL. V.

Voilà encore une Réünion de Religions, ſemblable à celle qui s'étoit faite dans le Concile de Jéruſalem. Le Concile de Francfort ne condamne pas l'uſage des images, comme avoit fait celui de Conſtantinople; il n'ordonne pas néanmoins de les adorer, comme avoit fait celui de Nicée: mais tenant un milieu, entre les ſentimens opoſez de ces deux Conciles; il défend d'un côté, de détruire les images; & de l'autre, de les adorer. Ne pourroit-on-pas faire maintenant quelque choſe de ſemblable en France, dans les Poins dont nous ſommes en diférend avec Meſſieurs de l'Egliſe Romaine?

PHOTIN.

Nous verrons si cela est possible; lors que nous éxaminerons, par quelles voyes on poutroit entreprendre la Réünion, dans un Concile. Pour le présent, il faut que je vous fasse seulement remarques deux choses, sur le Concile de Franfort.

La prémiére c'est, que ni Charle-Magne sous l'autorité de qui ce Concile s'assembla, ni les Evêques dont il fût composé, n'étoient aucunement engagez, dans le diférend qui s'étoit élevé entre les Evêques d'Orient, sur le sujet des images; & qu'ils n'avoient par-conséquent aucun intérét à prendre parti, entre le Concile de Constantinople, & celui de Nicée: de-sorte qu'il ne faut pas trouver étrange, qu'au-lieu de s'atacher, à soûtenir les sentimens de l'un ou de l'autre de ces Con-

Conciles; le Concile de Francfort ait suivi une voye moyenne, défendant le culte des images, sans en défendre l'usage. DIAL. V.

La séconde chose est, que le tempérament dans lequel s'étoit tenu le Concile de Francfort, eût le malheur de n'être pas aprouvé. Le Pape Adrien fit tous ses éfors, pour faire récevoir les Décrets du II. Concile de Nicée sur l'adoration des images: il en écrivit même à Charle-Magne; qui répondit à sa Létre, par un Livre, qui porte encore son nom, & dans lequel il soûtint ce qui avoit été fait à Francfort. La France résista quelque-tems, à l'introduction du culte des images; elle assembla quelques Synodes Particuliers, pour s'oposer à ce culte: mais enfin l'Eglise Gallicane plia elle-même sous l'autorité de Rome, & réçût le culte des images, comme tout le reste de l'Occident. Nous

DIAL. V. Nous pouvons aprendre de la prémiere de ces remarques, que la conduite modérée du Concile de Francfort ne doit pas être regardée, comme un préjugé favorable, pour la Réünion des Religions en France. Quelle conséquence peut-on tirer de ce qui se fit dans ce Concile, à ce que vous voudriez que l'on fît dans le Royaume? Le Roi n'est-il engagé dans aucun des deux Partis, qu'il faudroit réünir ensemble? Le Concile que vous soûhaiteriez qu'on assemblât, pourroit-il être composé de personnes désintéressées, comme l'étoit celui de Francfort? Vous voyez bien, Irénée, que les choses sont aujourdhui tout-autrement disposées en France, au regard des controverses qui nous séparent de Messieurs de l'Eglise Romaine; qu'elles ne l'étoient du tems du Concile de Francfort, dans les

Etats

Etats de Charle-Magne, au-regard de la controverse des images. DIAL. V.

Pour ce qui est de la séconde remarque, je vous en laisse tirer à vous-même la conséquence : vous en inférerez aisément, que nous devrions tout craindre d'une Réünion, si l'on pouvoit en venir à-bout.

IRENEE.

Je conçois bien, qu'il y auroit quelque danger, qu'aprés une Réünion, la Religion Romaine ne se rétablît toute-entiére dans le Royaume. Mais continüons néanmoins à éxaminer, si nous pourrions atendre cette Réünion d'un Concile. Avez-vous encore d'autres éxemples à m'aléguer là-dessus?

PHOTIN.

Oüi, Irénée, j'en ai d'autres à alé-

DIAL. V. à aléguer, & de plus propres à faire voir l'impossibilité de la Réünion, que tous ceux que je vous ai aléguez jusques-ici.

Il y a plus de huit cens ans, que l'Eglise Gréque est séparée de l'Eglise Latine. On a entrepris diverses fois la Réünion de ces deux Eglises; plusieurs Conciles y ont travaïllé avec toute l'aplication imaginable: mais tous leurs éfors ont été vains. Deux Conciles que plusieurs Catholiques-Romains tiennent pour Généraux; & dont l'un fût assemblé à Lion*, & l'autre à Ferrare †, entreprirent cette Réünion, sans aucun succés. Ce dernier Concile ayant été en-suite transféré à Florence, fit de nouveaux éfors pour cela; il crût même avoir réüssi: mais tout cela fut inutile; les Grecs ne se réünirent pas avec les Latins, & ils en sont encore aujoudhui séparez.

* Conc. Lug. an. 1274.

† Conc. Ferr. an. 1438.

IRE-

IRENEE.

L'Eglise Gréque est renfermée dans l'Orient: elle est dans des lieux si éloignez de l'Eglise Romaine, ou au-moins de Rome, qui est le Chef & le Centre de cette derniére; & ces deux Eglises ont si peu de commerce l'une avec l'autre; que nous ne devons pas être surpris, qu'on ne les ait pas pû réünir ensemble. Mais si l'on assembloit un Concile Général de l'Eglise d'Occident, ou un Concile National en France, pour réünir les Catholiques-Romains avec les Protestans; peut-être ne trouveroit-on-pas à cette Réünion, les mêmes dificultez qu'on a trouvées à celle des Grecs & des Latins. Nous vivons Messieurs de l'Eglise Romaine & nous, sous les mêmes Souvérains, nous obëissons aux mêmes Loix, nous sommes

DIAL. V. presque par-tout mélez les uns avec les autres : il ne faut pas douter, que cette liaison qui est déja entre nous, ne contribüât beaucoup à faire réüssir le Dessein de la Réünion.

PHOTIN.

Laissons donc l'Eglise d'Orient, puis que vous le soûhaitez : & venons à des éxemples qui nous touchent de plus-prés.

Vous n'ignorez pas, Irénée, que long-tems avant la Réformation, les désordres de l'Eglise Romaine n'eûssent déja causé de la divison, dans nôtre Occident. Luther ne fût pas le prémier qui remarqua ces désordres : plusieurs s'en étoient plains avant lui, & avoient déclaré hautement, que l'Eglise avoit besoin d'être réformée; *tant dans le Chef, que dans les membres ; tant la Foi, que dans les mœurs*. D'autre côté le Pape, le Cler-

Clergé, les Moines; la Cour de Rome, & tous ses Partisans, s'étoient oposez de tout leur pouvoir à cette Réformation. Les esprits étoient donc divisez, quoi qu'on n'en fût pas encore venu à une rupture ouverte. Là-dessus on assembla deux Conciles l'un aprés l'autre; le prémier fût celui de Bâle *; & le sécond, celui de Pise †. Ces deux Conciles avoient été convoquez, pour réformer l'Eglise Romaine: & l'on espéroit que par-là ils feroient cesser les divisions, qui commençoient à s'y élever. Mais toutes ces belles espérances n'aboutirent enfin à rien; les Conciles de Bâle, & de Pise furent traversez par les Papes. Eugéne IV. qui fût déposé par le prémier, convoqua un autre Concile à Florence, pour le rendre inutile: & Jules II. Qui fût cité, & déclaré indigne du Siege Pontifical par le sé-

DIAL. V.

* Conc. Basil. an 1431.

† Conc. Pis. an. 1511.

DIAL. V. ſécond, en convoqua un à Rome dans l'Egliſe de S. Jean de Latran, pour renverſer tout ce que l'on auroit fait à Piſe. Auſſi ces deux Conciles, qui avoient été aſſemblez, pour la Réformation de l'Egliſe, n'ont pas été aprouvez : & d'aïlleurs la Réformation n'y fût guére avancée, ni dans l'un ni dans l'autre : ſi-bien que l'Egliſe Romaine demeura plongée dans les mêmes déſordres, d'où l'on avoit voulu la tirer.

Ainſi les plaintes qu'on faiſoit contre elle, continüérent, elles redoublerent même : la diviſion s'acrût, & elle éclata enfin vers le commencement du ſiécle paſſé, de la maniére que tout le monde ſait. D'un côté, l'on précha, l'on diſputa, l'on écrivit contre les abus, qui s'étoient gliſſez dans l'Egliſe, & qui avoient entiérement défiguré la Religion : de l'autre, Rome bien-loin de profi-

ter

ter de ces plaintes ; n'oublia rien pour les étoufer, & pour perdre ceux qui en étoient les Auteurs : elle n'épargna pour cela, ni les promesses, ni les menaces ; ni le fer, ni le feu, ni les anathémes.

Mais Dieu ne permit pas, que ces moyens iniques qu'on mit en usage, pour empécher la Réformation, eûssent l'éfet qu'on en atendoit. Une infinité de personnes ouvrirent les yeux aux lumiéres de la Vérité ; & eûrent assez de courage, pour sécoüer le joug de Rome, & de son Pontife, & pour s'exposer généreusement à la mort, plûtôt que de croupir plus long-tems dans la superstition Romaine.

Pour apaiser les troubles, qui s'étoient élevez dans l'Eglise, on crût, qu'il falloit convoquer un Concile. Le Concile fût demandé avec beaucoup d'empressement,

DIAL. V. & par les Peuples, & par les Princes. Les Papes de ce tems-là n'oserent pas s'y oposer ouvertement; mais ils se servirent de mille artifices, pour en éluder la demande, & pour en faire échoûër le dessein. Enfin aprés plusieurs delais, on assembla un Concile à Trente.

Conc. Trid. an. 1545. Mais, mon cher Jrénée, que ce Concile, qui avoit été si longtems l'objet des vœux de toute l'Europe, répondit mal aux espérances qu'on avoit eûës, qu'il pourroit éteindre les divisions, & rétablir la tranquilité dans l'Eglise! Bien-loin de travaïller à terminer les diférens, & à réünir les espris par une bonne Réformation; il canonisa toutes les erreurs, & tous les abus de l'Eglise Romaine; & il acheva de former le schisme, par mille & mille anathémes, qu'il lança sur les Réformateurs, & sur leur Doctrine.

IRE-

IRENEE.

Ne me parlez point du Concile de Trente. Qui ne ſait, que ce ne fut pas un Concile libre? Si quelque Evêque y vouloit parler avec liberté, on l'oprimoit, on l'injurioit, on le chaſſoit, ou au-moins on l'obligeoit par de mauvais traitemens, à abandonner de lui-même le Concile. Rien ne s'y propoſoit, que par les Légas du Pape; & rien ne s'y décidoit, que par les ordres du Pape lui-même. Vous ſavez ce qu'on diſoit pendant la tenuë du Concile; que le Pape envoyoit toutes les ſémaines le S. Eſprit de Rome à Trente, dans la valiſe de ſes Courriers. Comment voudriez-vous qu'un tel Concile eût fait quelque choſe d'utile pour la Paix de l'Egliſe?

PHOTIN.

Et bien, ne parlons pas du Concile de Trente. Parlons du

DIAL. V. Syn. Dordr. an. 1618.

Synode de Dordrecht, de ce Synode pour lequel nos Eglises ont toûjours eû tant de vénération ; & qu'on peut regarder, comme un Concile Universel des Réformez, ainsi que je crois vous l'avoir dit dans nos entretiens précédens. Vous ne direz point que ce ne fût pas là un Synode libre : il joüissoit d'une pleine liberté, sous la protection des Etats des Provinces-Unies, par l'autorité desquels il avoit été convoqué, dans une Ville de leurs Provinces. D'aïlleurs il ne s'agissoit dans ce Synode, que de réünir deux Partis, qui s'étoient formez dans les Eglises Protestantes ; qui n'avoient par-conséquent, ni l'un ni l'autre, aucune liaison avec le Pape ; & dont au-fond les diférens ne regardoient pas l'essence de la Religion. Qui n'auroit crû, que cette Réünion étoit la chose du monde la plus aisée, & que le Synode de Dordrecht

drecht en devoit venir à-bout ſans peine? Néanmoins il arriva tout le contraire. Juſques-là il n'y avoit point eû encore de ſchiſme formé. Les Rémontrans & leurs Adverſaires avoient toûjours vécu dans la même Communion, malgré la diférence de leurs ſentimens. Ceux-là furent condamnez par le Synode: & croyant l'avoir été injuſtement, ils ſe ſéparerent, & firent une Société à-part. Ce fut là le ſuccés du Synode de Dordrecht. Que pouvez-vous alléguer contre cét éxemple, Irénée? Croyez-vous encore qu'un Concile pût réünir les Réformez avec les Catholiques-Romains?

IRENEE.

Voulez-vous que je vous diſe mes penſées, ſans vous rien cacher, Photin? Le Synode de Dordrecht n'étoit pas ſi libre, que vous voudriez me le perſüader. Il eſt vrai, qu'il l'é-

DIAL. V. toit pour la Parti oposé aux Rémontrans : ce Parti-là ne pouvoit pas craindre d'être oprimé; il étoit absolûment le Maitre, c'étoit lui qui formoit toutes les Délibérations. Mais qu'elle liberté eûrent les Rémontrans dans ce Synode? Ils y furent citez; ils y comparurent comme des Prévenus, au pied du tribunal de leurs Adversaires, qui furent Juges, & Parties : faut-il s'étonner, s'ils ne se soûmirent pas à de tels Juges; & si au-lieu d'abandonner leurs opinions, ils se séparerent de la Communion de nos Eglises?

Ne croyez pas, mon cher Photin, que je prétende blâmer la conduite du Synode de Dordrecht, ni autoriser le schisme des Rémontrans. Je sai, que ce Synode ne fit en cette ocasion, que ce qu'avoient fait tous les anciens Conciles, dans la condamnation des Hérétiques. Il garda même cette

cette modération envers les Rémontrans, qu'il ne les excommunia pas; il se contenta d'interdire les Chaires, à ceux d'entre eux qui étoient ou Ministres, ou Professeurs en Théologie: & c'est là ce qui rend les Rémontrans inexcusables. Avec quelque rigueur qu'on les eût traitez, & quelle que pût être l'injustice dont ils croyoient avoir sujet de se plaindre; puisque leurs Adversaires ne les avoient pas chassez de leur Communion, ils ne devoient pas en sortir. Ils reconnoissoient eux-mêmes, que les diférens dont il s'agissoit, ne touchoient aucun des Poins nécessaires au Salut: il falloit donc soufrir, & se taire; plûtôt que de faire un schisme.

Mais aprés-tout, la voye que suivit le Synode de Dordrecht, n'est pas celle qu'il faudroit suivre, pour parvenir à une Réü-

nion.

nion. Ce n'est pas par des condamnations, que l'on raméne ceux qui s'éloignent des sentimens de l'Eglise. Je ne suis pas surpris, que les anciens Conciles n'ayent pas pû raméner les Hérétiques, par cette voye-là. L'esprit de l'homme est naturellement fier, & entier dans ses sentimens : il se roidit contre ceux, qui veulent les lui arracher de vive-force. Je voudrois donc, que pour réünir les Réformez avec les Catholiques-Romains, on assemblât un Concile d'un caractére tout nouveau ; un Concile où la liberté fût égale pour les deux Partis ; & où l'on pensât, non à se condamner les uns les autres, mais à chercher des moyens de terminer les diférens, qui font le sujet de la division.

Je vois bien, Photin, que vous m'allez alléguer toutes les dificultez, que vous m'alléguâtes sur

les

les Conférences. Mais avant que nous commencions à les éxaminer, permettez moi d'aller donner ordre à quelques afaires domestiques, & descendez cependant dans le Jardin. J'irai vous y joindre dans un quart-d'heure. Vous voulez bien, que je profite un-peu plus-long-tems de l'honneur que j'ai, de vous voir aujourdhui dans ma maison ?

PHOTIN.

Je vais vous atendre. Revenez promtement.

DIAL. VI.

DIALOGUE VI.

Qu'on ne sauroit convoquer en France un Concile National pour la Rëünion des Religions. Trois obstacles, qui s'oposeroient à la liberté du Concile. I. L'autorité du Pape. II. Le zéle du du Roi pour sa Religion. III. La qualité de Juges, que les Evêques s'atribüent. Autres dificultez. Que les mêmes dificultez tombent sur le Concile Général. Examen du Projet d'un Concile Général pour la Rëünion, proposé par l'Evêque de Tina. Nouveau Projet d'un Concile Général.

PHOTIN.

PEndant que vous m'avez laissé seul, Irénée, j'ai admiré les beautez de vôtre parterre.

IRE-

IRENEE.

Ce n'eſt pas ici un lieu propre, à continüer nôtre converſation. Allons nous aſſeoir dans ce cabinet de verdure ; que vous voyez au bout du Jardin. Le lieu eſt aſſez agréable : nous y ſerons à-couvert du ſoleil, & nous aurons le plaiſir de voir couler l'eau à nos piés : il eſt ouvert du côté de la riviére.

PHOTIN.

Vous ſouhaitez, Irénée, que je vous propoſe mes dificultez, ſur l'idée que vous vous êtes formée, d'un Concile National pour la Réünion des Religions en France. Je ſuis prét à vous ſatisfaire : mais je ne dois pas vous aporter toutes ces dificultez à-la-fois, comme je le fis ſur le ſujet des Conférences. Puiſque c'eſt à-cette-heure que nous devons les examiner à-fond,

fond, il faut que je vous les propose séparément. Commençons par l'autorité du Pape, qui feroit seule à-mon-avis, un obstacle invincible à la liberté de vôtre Concile.

Pour reconnoître combien cette dificulté est grande; il n'y a qu'à considérer d'un côté, que le Pape est regardé par les Catholiques-Romains, comme le Chef de l'Eglise, & comme le Centre de toute la Religion; & de l'autre, que sous l'autorité du Pape, il n'y sauroit jamais avoir de Concile libre, ni auquel nous pussions par-conséquent donner les mains.

IRENEE.

Mais vous savez bien, Jrénée, qu'en France on n'acorde pas au Pape cette infaïllibilité, ni cette puissance absoluë, que lui atribuënt la plû-part des Théologiens de sa Communion. La * *Déclaration* du

* Cler. Gall. de potes. Eccl. Decl. 1682.

du Clergé sur la puissance Eclésiastique, en est une preuve qui ne soufre point de réplique. Ainsi l'autorité du Pape ne feroit point d'obstacle à la liberté d'un Concile de l'Eglise Gallicane. DIAL. VI.

PHOTIN.

Elle n'y feroit point d'obstacle, Irénée ! Et comment concevez-vous donc, que l'on pourroit agir avec le Pape? Seroit-ce de son consentement; ou sans son consentement, que vous voudriez, qu'on assemblât un Concile National en France, pour la Réünion des Religions?

Vous jugez bien, que le Pape ne consentiroit jamais à la convocation d'un tel Concile. Lors que le Roi Henri II. & l'Empéreur Charles V. ont menacé autrefois le Pape, d'assembler un Concile National, l'un en France, & l'autre en Allémagne; que n'a-t-

il-pas

DIAL. VI. il-pas fait, pour en rompre le dessein ? Le Colloque de Poissi étoit beaucoup moins à craindre pour le Pape, que ne seroit un Concile National : & néanmoins il ne laissa pas d'en prendre de l'ombrage ; & il envoya promtement le Cardinal de Ferrare, pour tâcher de rompre la Conférence. Consentiroit-il donc aujourdhui à la convocation d'un Concile National, pour la Réünion des Réligions en France ? D'un Concile, dans lequel il s'agiroit d'éxaminer entre autres choses ; si le Pape a une autorité légitime dans l'Eglise, ou s'il n'est qu'un Usurpateur ? D'un Concile enfin, qui selon vôtre idée, devroit être composé en-partie de Réformez, que le Pape regarde comme ses ennemis capitaux ; & en-partie d'Evêques François, de ces mêmes Evêques, qui se sont déclarez depuis peu si hautement, contre l'au-

l'autorité ſouvéraine qu'il s'attribuë ? Il faudroit être bien crédule, pour ſe perſüader, que le Pape donnât ſon conſentement à un Concile tel que celui-là.

Quand il paroîtroit même y conſentir ; croirions-nous, qu'il y conſentît de bonne-foi ? Donnerions-nous les mains à un Concile, qui s'aſſembleroit avec l'aprobation du Pape ? Ne craindrions-nous-pas, qu'il n'en fût de ce Concile, comme de celui de Trente ; auquel le Pape Paul III. ne conſentit enfin, qu'aprés avoir pris toutes les meſures néceſſaires, pour s'en ſervir à la rüine des Proteſtans ?

IRENEE.

Mais quel beſoin aurions-nous en France, du conſentement de l'Evêque de Rome ? Meſſieurs nos Prélats lui demanderent-ils ſon conſentement, lors-qu'ils s'aſſem-

DIAL. VI. s'assemblerent, pour juger de l'étenduë de sa puissance? Pourquoi le lui demanderoient-ils, lors qu'il s'agiroit de s'assembler avec nous, pour la Réünion des Religions?

PHOTIN.

Vous voudriez donc, Irénée, qu'on assemblât un Concile National en France, sans la participation du Pape. Mais est-ce là une chose à espérer? Il y a une grande diférence, entre ce que les Evêques de France ont fait, lors qu'ils ont publié leur *Déclaration sur la puissance Eclésiastique*; & ce que vous voudriez, qu'ils fissent, pour se réünir avec nous.

Messieurs du Clergé ont bien mis des bornes à l'autorité du Pape; mais ils l'ont en-même-tems confirmée à divers égars: & ils ont crû, que cela adouciroit l'esprit de *sa Sainteté*, & l'empécheroit

roit au-moins de procéder contre eux à-la-rigueur. D'aïlleurs ils n'ont publié leurs ſentimens, qu'à-l'abri d'une Déclaration du Roi, qu'ils ont regardée comme un puiſſant rempart, qui devoit les mettre entiérement à-couvert des foudres de Rome. Et l'expérience a fait voir, qu'ils n'avoient pas mal raiſonné en cette ocaſion. DIAL. VI.

Le Pape fût ſans-doute extrémement irrité, de la conduite du Clergé de France. De quel œïl croyez-vous, qu'il ait veû une petite Aſſemblée d'Evêques s'ériger en Juge de ſon infaïllibilité, & de ſa puiſſance; lui qui ſe dit le Juge Souvérain de toute la Chrétienté, & le Vicaire de Jeſus-Chriſt; & qui prétend, que ſon autorité ne réléve que du Fils de Dieu? Mais Innocent XI. jugea ſagement, qu'il n'étoit pas à-propos de ſe brouïller davantage avec

Loüis

DIAL. VI.

Loüis XIV. avec qui il n'avoit déja que trop de diférens à déméler. Il crût, qu'il valloit mieux diſſimuler, & ſe contenter de l'autorité qu'on lui laiſſoit encore en France : attendant un tems plus favorable, pour faire éclater ſon reſſentiment contre Meſſieurs nos Evêques, & pour arracher les bornes qu'ils mettoient à ſa puiſſance.

Mais il n'en ſeroit pas de-même, ſi ſans conſulter le Pape, on aſſembloit un Concile National composé de la maniére que vous le prétendez. Alors le Pape voyant qu'on ne garderoit plus de meſures avec lui, n'en garderoit plus auſſi de ſon côté. Combien-de-fois les Papes ont-ils prodigué leurs foudres, dans des ocaſions moins importantes ? Et que ne feroit pas le Pape d'aujourdhui, s'il voyoit qu'on aſſemblât un Concile National, pour réünir

les

les Religions, sans daigner lui demander son consentement; lui qui pour l'afaire de la Régale a bien osé menacer de ses anathémes, non-seulement l'Archévêque de Toulouse, mais nôtre grand & invincible Monarque lui-même? Assûrément, Irénée, il n'y auroit pas assez de foudres dans le Vatican, pour punir ces *téméraires* Evêques, qui témoigneroient si peu de respect pour *sa Sainteté*.

IRENEE.

Quand Messieurs nos Prélats auroient à craindre les anathémes de Rome, peut-être qu'ils ne s'en mettroient pas fort en peine. Mais sans parler de cela, cette même autorité du Roi, laquelle jusques-ici les a mis à-couvert de la colére du Pape, ne feroit-elle-pas encore le même éfet, dans la convocation d'un Concile Na-

DIAL. VI. tional, s'il ne s'aſſembloit que par les ordres de ce grand Prince?

PHOTIN.

Je n'en ſai rien, Irénée. Mais je ſai bien, que le zéle que le Roi a pour ſa Religion, ne nous permet pas d'eſpérer un Concile libre en France ſous ſon autorité. C'eſt là ma ſéconde dificulté.

IRENEE.

Le Roi ſoûhaite avec ardeur, qu'il n'y ait qu'une ſeule Religion dans ſon Royaume: & cette conſidération pourroit bien l'obliger, à convoquer un Concile pour la Réünion.

PHOTIN.

Oüi, mais s'il ſoûhaite de voir tous ſes Sujets dans une même Religion, c'eſt dans la Religion Romaine qu'il voudroit les voir réünis. Il eſt prévénu de cette penſée,

ſée, que c'eſt là la vraye Religion: & on lui a donné une telle averſion de la nôtre, & de ceux qui la profeſſent, que nous ne devons atendre de lui ni grace, ni liberté. DIAL. VI.

IRENEE.

Je ne nie pas, que le Roi n'ait une grande averſion pour nôtre Religion: nous ſommes aſſez malhûreux, pour n'avoir point de lieu d'en douter. Mais ne croyez pas, Photin, que cette averſion paſſe juſqu'à nos perſonnes. Il eſt vrai, qu'il n'oublie rien pour éteindre nôtre Religion, & pour nous faire rentrer dans la Religion Romaine: mais c'eſt cela-même qui eſt une marque de l'affection Paternelle, qu'il a pour nous. Il nous croit hors de la voye du Salut: & c'eſt le déſir qu'il a de nous y raméner, qui l'oblige à nous traiter avec

DIAL. VI. cette rigueur, qui a reduit nos pauvres Egliſes dans la déſolation où elles ſont par tout le Royaume.

PHOTIN.

Plût-à-Dieu, que nous puſſions nous flater juſques à ce point, de croire que nôtre glorieux Monarque nous conſervât encore quelque part dans ſon affection! Mais helas! Irénée, nous ne ſommes pas aſſez hûreux pour cela! Nous ne ſavons que trop, qu'on a ſi fort prévenu le Roi contre nous, qu'il ne nous regarde qu'avec horreur!

Il nous conſidére, non-ſeulement comme des Schiſmatiques, qui par pure opiniâtreté s'opoſent à ſon grand ouvrage; au deſſein qu'il a, de réünir tous ſes Sujets dans la Religion Romaine; mais encore comme des Séditieux, toûjours prêts à ſe ſoûlever;

ver ; & qu'il faut entiérement dé- DIAL. VI.
truire, pour leur ôter tout moyen de causer du trouble dans l'Etat.

C'est là le portrait qu'on lui fait de nous ; portrait infidéle s'il en fut jamais, Dieu le sait : mais portrait, qui ne laisse pas néanmoins de faire une grande impression dans l'esprit de ce grand Roi, qui ne nous connoît, que par ces noires couleurs, que nos ennemis employent, pour dépeindre les personnes de nôtre Religion.

Quoi qu'il en soit, un Concile libre sous l'autorité du Roi, est assûrément une chose que nous ne verrons jamais. Quelle aparence, qu'en-l'état où nous sommes dans le Royaume, sa Majesté voulût nous faire l'honneur, de nous égaler à ses Prélats ; & de nous apeller dans un Concile, dans lequel ces Messieurs n'eûssent aucun privilége, qui les élevât au-dessus de nous ?

Mais supoſé, que ni le Roi, ni le Pape ne fiſſent aucun obſtacle à la liberté du Concile; pourrions-nous nous atendre, à tenir un Concile libre avec les Evêques? Ces Meſſieurs voudroient-ils deſcendre de ce tribunal, où ils ſe croyent légitimement élevez, comme les véritables Juges de l'Egliſe? Voudroient-ils nous y faire monter avec eux? S'abaiſſeroient-ils juſqu'à traiter avec nous dans un Concile, comme avec leurs Freres, & leurs égaux? Ou voudriez-vous que nous les y reconnuſſions pour Juges de la Religion? Apelleriez-vous cela un Concile libre? C'eſt ma troiſiême dificulté.

IRENEE.

Je conviens avec vous, Photin, que nous ne pouvons pas nous ſoûmettre à la Juriſdiction de Meſ-

Messieurs les Evêques: ils sont nos principales Parties ; comment pouroient-ils être nos Juges ? Mais lorsque vous me parliez du Colloque de Poissi, vous me disiez vous-même, que cela n'avoit point fait d'obstacle à la Conférence ; & que la Reine avoit acordé aux Ministres sans balancer, que les Evêques n'auroient pas la qualité de Juges.

DIAL. VI.

PHOTIN.

Il est vrai, mais je vous disois aussi, que malgré la Parole de la Reine, les Prélats de Poissi ne laisserent pas de s'ériger enfin en Juges, & de condamner nôtre Doctrine.

Il en seroit de-même maintenant, si pour nous éblouïr, & pour nous faire donner les mains à un Concile National, on nous faisoit une semblable promesse. Messieurs nos Prélats sauroient

DIAL. VI. bien reprendre leur prétenduë qualité de Juges, quand il en seroit tems; & prononcer en Souvérains, sur les questions dont nous n'aurions pas pû convenir ensemble: ils sauroient bien aussi recourir enfin à l'autorité du Roi, pour nous oprimer; ainsi que cela est toûjours arrivé, lors qu'on s'est assemblé, pour terminer les diférens de la Religion, sous l'autorité d'un Souvérain engagé dans l'un ou l'autre des deux Partis.

Mais sans aller si avant, ne vous imaginez pas, qu'on fût en état de faire aujourdhui pour nous, ce que l'on fit autrefois pour nos Peres, dans la Conférence de Poissi. Alors on considéroit les Réformez, comme un puissant Parti dans l'Etat: on voyoit à leur tête plusieurs personnes d'autorité, une grande partie de la Noblesse de France, des Seigneurs de la Cour, des Officiers de la Couron-

ronne, & jusqu'aux prémiers Princes du Sang : un tel Parti étoit capable de faire de la peine, pendant la Minorité de Charles IX. Mais aujourdhui l'on nous regarde, comme un Parti entiérement rüiné, & dont on n'a rien à craindre, sur-tout sous le glorieux Régne de nôtre triomphant Monarque. DIAL. VI.

IRENEE.

Voulez-vous que je vous parle avec liberté, Photin ? Vous êtes trop dificile, vous trouvez de l'impossibilité à tout. On diroit, à vous entendre parler, que Messieurs de l'Eglise Romaine ne seroient pas en-état de faire un seul pas, pour la Réünion. Pour moi, je suis d'un autre sentiment. Je crois, que s'ils nous voyoient disposez à nous réünir avec eux ; ils feroient de grandes avances, pour nous en faciliter les moyens.

DIAL. VI.

Mais continüons à éxaminer vos dificultez.

Celles qui restent, regardent la condition, que je voudrois qu'on observât, soit dans une Conférence, ou dans un Concile libre; savoir que la Parole de Dieu y fût reconnuë pour l'unique régle de la Religion. Vous m'aviez oposé trois choses là-dessus, si je ne me trompe; les traditions, le Concile de Trente, & l'infaïllibilité de l'Eglise. Mais il me semble, que ces trois dificultez se pourroient reduire à une seule, qui est celle de l'infaïllibilité. Ni les traditions, ni le Concile de Trente, ne pourroient faire aucune peine, si l'on ne croyoit pas que l'Eglise fût infaïllible. Ne multiplions donc pas les dificultez, Photin: atachons-nous seulement à examiner celle de l'infaïllibilité, que ces Messieurs atribuënt à l'Eglise.

PHOTIN.

Je ne multiplie pas les dificultez, Irénée. La doctrine de l'infaïllibilité est bien le fondement de l'autorité que l'on donne, & aux traditions en-général, & au Concile de Trente en-particulier : mais ce n'est pas à-dire pourtant, que ce ne soient là trois obstacles diférens, qui empécheroient les Catholiques-Romains, de se soûmettre à la condition que vous voudriez leur imposer. Tandis qu'ils croiront d'un côté, que les traditions font une partie de la Révélation Divine ; & de l'autre, que le Concile de Trente ne contient autre chose, que cette Révélation qu'ils apellent *non-écrite* ; ils ne reconnoîtront jamais l'Ecriture Sainte, pour la seule régle de la Religion.

Je veux bien néanmoins, que nous ne parlions à-cette-heure,

DIAL. VI.

ni des traditions, ni du Concile de Trente: nous aurons peut-être ocaſion d'en parler une autre-fois. Mais la ſeule doctrine de l'infaïllibilité ſeroit toûjours un obſtacle invincible, à la Loi que vous voudriez établir dans un Concile, de ne reconnoître que l'Ecriture Sainte, pour régle de toute la Religion. Meſſieurs de l'Egliſe Romaine ne renonceroient pas au prétendu privilége de l'infaïllibilité, avant même que le Concile fût aſſemblé.

IRENEE.

Il ne ſeroit pas néceſſaire, qu'ils y renonçaſſent d'abord ouvertement: cela viendroit en ſon tems. La queſtion de l'infaïllibilité ſeroit une de celles, qu'il faudroit vuider dans le Concile.

PHOTIN.

Vous renonceriez donc vous-

même à la condition, que vous jugiez à-propos d'éxiger de ces Messieurs : vous ne demanderiez pas, que l'Ecriture fût tenuë pour l'unique régle de la Religion. Cependant cela seroit d'une absoluë nécessité : nous ne pourrions donner les mains à un Concile, que sous cette condition-là. Les Députez de nos Eglises au Colloque de Poissi la jugerent si nécessaire; qu'ils déclarerent hautement au Roi Charles IX. & à la Régente sa Mere, qu'à-moins qu'on ne la leur acordât, ils ne pouvoient entrer en Conférence.

Beze dans l'Hist. citée ci-dessus.

IRENEE.

Je reconnois, comme vous, la nécessité de cette condition; c'est moi, qui en ai parlé le prémier : mais je ne crois pas, que Messieurs de l'Eglise Romaine fissent dificulté de s'y soûmettre; pourveû que nous n'éxigeassions pas, qu'ils re-

DIAL. VI. rejettassent expressément le dogme de l'infaïllibilité. Ils conviénent avec nous, que l'Ecriture est la Parole de Dieu; & ils prétendent, que leur Religion soit fondée sur l'Ecriture, prise dans son légitime sens: pourquoi refuseroient-ils de la reconnoître, pour la seule régle de la Religion ?

PHOTIN.

Je vous ai déja dit, que pour avoir une régle parfaite de la Religion; ils veulent, qu'on ajoûte les traditions à l'Ecriture. Mais d'aïlleurs, ce qu'ils apellent le légitime sens de l'Ecriture, n'est autre chose que le sens qu'ils lui donnent eux-mêmes; & qu'ils font passer sous le nom d'interprétation de l'Eglise. Sans ce sens-là, l'Ecriture, n'est à leur dire, *qu'un corps sans ame, une lettre qui tuë, un coûteau pour nous égorger.* Ce sont les propres termes de M. de Meaux.

Boss. Conf. avec M. Clau. Suite de la Conf

IRE-

IRENEE.

Je vous avoûë, que lisant ces expressions, dans la Conférence de M. de Meaux avec M. Claude; j'en fus extrémement scandalisé. Je n'aurois pas crû, qu'un Prélat si sage, & si éclairé eût été capable de tenir un tel langage.

PHOTIN.

Vous pouvez juger par-là, s'il y a aparence, que Messieurs de l'Eglise Romaine reçoivent pour unique régle de la Religion, cette même Ecriture, contre laquelle les plus modérez d'entre eux ne font pas dificulté, de vomir des blasphémes qui font horreur.

Ajoûtez encore à toutes ces dificultez, qui s'oposent à la convocation d'un Concile National, pour la Réünion des Religions en France; que nous ne devrions pas entreprendre une si

gran-

DIAL. VI. grande afaire, & dans laquelle il s'agiroit d'un intérét commun à toutes les Egliſes Proteſtantes; ſans la participation de nos Freres, & ſur-tout des Réformez d'Angleterre, d'Allémagne, des Provinces-Unies, de Süiſſe, & de Généve. Nous avons là-deſſus l'éxemple des Catholiques d'Afrique, ſur lequel nous devrions régler nôtre conduite. Lors qu'on voulut les obliger à conférer avec les Arriens; ils demanderent au Roi Huneric, qu'il leur fût permis, de communiquer auparavant cette afaire à leurs Freres de delà la mer; ſans leſquels ils témoignerent, qu'ils ne pouvoient pas entreprendre la Conférence.

Vict. Vit. ubi ſuprà.

IRENEE.

Si l'on convoquoit un Concile Général de toute l'Egliſe d'Occident, il ne ſeroit pas ſujet à ce dernier inconvenient. Toutes les Egli-

Eglises Protestantes y seroient a- DIAL. VI.
pellées.

PHOTIN.

C'étoit là la pensée de l'Evêque de Tina Primat de Cröatie, qui courut il y a quelque tems toute l'Allémagne, pour proposer aux Princes, & aux Docteurs Protestans, une Réünion générale des Religions dans l'Europe. Il prétendoit, que cette Réünion se pourroit faire dans un Concile, dont il donnoit une espéce de Projet. Mais ne voyez-vous-pas, Irénée, que la plû-part des dificultez, que je vous ai alléguées sur le Concile National, tombent également, & quelques-unes même avec plus de force, sur le Concile Général?

Lors que je vous ai oposé le Pape par-éxemple, comme un obstacle invincible à la liberté d'un Concile National; vous avez eû re-

DIAL. VI. recours, pour diminüer cette dificulté, aux sentimens des Evêques de France sur la puissance du Pape, & à la Déclaration qu'ils publiérent là-dessus l'année 1682. Considérez donc maintenant, que s'agissant d'un Concile Général, ce ne seroit pas aux seuls Evêques de France, mais aux Evêques de toute l'Europe, que nous aurions afaire; & que la plû-part de ces Evêques donnent au Pape une autorité sans bornes, & lui atribuënt même l'infaïllibilité, que nos François n'atribuënt qu'au corps de l'Eglise.

Châcun sait, que la Déclaration du Clergé de France ne parut pas plûtôt, qu'elle fut condamnée en Hongrie, par l'Archévêque de Strigonie, & par son Clergé. L'on sait aussi, que les Evêques Italiens, les Espagnols, les Portugais, & la plû-part de ceux des autres Etats Catholiques-Romains,

mains, ont à-cét-égard des sentimens bien oposez à ceux des Evêques François, & sont dans une dépendance absoluë du Pape. DIAL. VI.

Par quel miracle se pourroit-il donc faire, que tant d'Evêques entiérement esclaves de la puissance du Pape, convinssent de tenir malgré lui un Concile Général, pour se réünir avec nous?

IRENEE.

Mais le Pape n'aporteroit pas à un Concile Général, les mêmes dificultez, qu'il aporteroit aparemment à un Concile National de l'Eglise Gallicane. Vous avez parlé du Projet de l'Evêque de Tina. Il paroît par ce que M. Bayle en raporte dans ses *Nouvelles de la République des Lettres*, que c'étoit de la part du Pape, que ce Prélat proposoit aux Protestans, d'assembler un Concile Général pour la Réünion. Et vous avez pû

Nouv. de Fe. 1684.

DIAL. VI. pû remarquer d'aïlleurs, que ce Projet satisfait à la plû-part de vos autres dificultez.

Prémiérement le Pape ne devoit pas seulement consentir au Concile : mais il devoit renoncer volontairement à cette puissance tirannique, qu'il a usurpée dans l'Eglise ; & se contenter d'être considéré comme le prémier Patriarche de la Chrétienté : il ne demandoit même qu'une Primauté d'Ordre, sans aucune Jurisdiction. Sous cette condition-là, on avoit raison d'éxiger de nous, que nous ne le regardassions plus comme *l'Antechrist* : nous ne devrions pas refuser de nous réünir avec lui ; s'il se dépoüilloit de cette autorité, que nous croyons incompatible avec le véritable Christianisme.

Sécondement on proposoit, que nous ne comparoîtrions pas dans le Concile, comme des Acusez

& dès

& des Prévénus ; mais que nous DIAL.
y ſerions aſſis avec Meſſieurs les VI.
Evêques, en qualité de Juges. Voilà une autre de vos dificultez emportée. Meſſieurs les Evêques n'auroient aucune autorité, ni aucun privilége qui les élevât au-deſſus de nous : ils traiteroient avec nous, comme des Freres avec leurs Freres. Le Concile ſeroit donc parfaitement libre ; d'autant plus que ne s'aſſemblant pas ſous les ordres d'un ſeul Prince, mais ſous l'autorité de tous les Princes, & de tous les Etats de l'Europe, tant Proteſtans, que Catholiques-Romains ; nous n'aurions pas à craindre d'être oprimez par nos Adverſaires.

Enfin dans ce Concile, on ne devoit ni nous conſidérer comme des Hérétiques, ni avoir par-conſéquent aucun égard aux anathémes, que le Concile de Trente a lancez contre nous : mais le Concile de

Trente

Trente lui-même devoit être soûmis à l'éxamen & à l'autorité du nouveau Concile qu'on auroit assemblé. Ainsi toutes les dificultez que vous faites, & sur le Concile de Trente, & sur les traditions, & sur l'infaïllibilité de l'Eglise, n'auroient fait aucun obstacle à ce nouveau Concile.

PHOTIN.

Je vous admire, Irénée. Vous croyez donc, que tout cela nous ait été offert, & offert de bonne-foi de la part du Pape? Il n'y a pas long-tems que dans un voyage que je fis en Allémagne, je m'entretins là-dessus avec quelques-uns des Docteurs Protestans, tant Luthériens, que Réformez, avec lesquels l'Evêque de Tina avoit eû des Conférences: & j'apris d'eux, qne ce Prélat n'avoit pû leur faire voir, que le Pape lui eût donné charge, de faire les avan-

avances qu'il faiſoit pour la Réü- DIAL. VI.
nion. Il n'avoit aucun Ordre par-écrit : d'où il faut conclure, ou qu'il agiſſoit de ſon propre mouvement, & ſans la participation du Pape : ou que s'il éxécutoit en-éfet les Ordres du Pape, comme il s'en vantoit ; il n'avoit été envoyé, que pour éblouïr les Proteſtans par des offres avantageuſes, & pour les faire donner par-là dans quelque piége.

Peut-être qu'on ne nous faiſoit ces offres, qu'à-deſſein de nous diviſer : peut-être qu'on penſoit, à nous remettre inſenſiblement ſous le joug du Pape : peut-être enfin qu'on avoit d'autres veûës, que nous ne comprénons pas. Souvenez-vous, Irénée, que parlant du deſſein de la Réünion des Religions en France, nous remarquâmes, qu'on avoit parlé de Réünion, toutes-les-fois qu'on avoit voulu travaïller avec aplica-
tion

tion à nôtre rüine. Souvenez-vous auſſi, que les Conférences qu'on a faites pour la Réünion, dans la Pologne, & dans la Hongrie, ont été ſuivies d'une entiére déſolation des Egliſes de ces deux Royaumes. Et jugez de-là à quoi pouvoient tendre les propoſitions de Réünion, qui nous étoient faites par l'Evêque de Tina; en un tems où le Papiſme travaïlle avec plus d'ardeur, & plus d'eſpérance de ſuccés, qu'il ne l'avoit jamais fait, à la derniére rüine de la Réformation dans toute l'Europe. Quoi qu'il en ſoit, nous ne devons pas douter, que ſi les Proteſtans eûſſent reçû les propoſitions de l'Evêque de Tina; cét Evêque n'eût été enſuite déſavoüé par le Pape, lors qu'il auroit fallu en venir à l'éxécution.

Qui croira, que le Pape eût conſenti à un Concile libre, tel que cét

cét Evêque le propoſoit ; lors DIAL. VI.
qu'on conſidérera, que depuis que les Papes ſont devenus les Tirans de l'Egliſe, tous les Conciles qu'on a tenus en ſi grand nombre ſous leur autorité, ont toûjours été eſclaves de leurs volontez ? Et qui croira, qu'Innocent XI. penſât à ſe dépoüiller volontairement de cette ſuprême puiſſance, où l'ambition démeſurée des Papes les a élevez ; & à ſe contenter d'une ſimple Primauté d'Ordre dans l'Egliſe ; lui qui avant & aprés le voyage de l'Evêque de Tina, a toûjours paru ſi jaloux des prétendus drois de ſon Siége, & les a ſoûtenus avec une ſi grande fierté ?

IRENEE.

Que vous êtes méfiant, Photin ! Tout vous eſt ſuſpect : & ſur des ſoupçons, qui ſont peut-être aſſez mal fondez, vous faites naî-

DIAL. VI.

tre mille dificultez au Dessein de la Réünion. J'ai meilleure opinion du Pape, que vous. On dit, que c'est un fort honnête-homme; & que sa vie, & ses sentimens sont d'une pureté, qui seroit digne des prémiers siécles.

PHOTIN.

Cette vie si pure, & ces sentimens si graves, & si Chrétiens, qu'on atribuë au Pape d'aujourdhui, s'acordent mal avec la fierté qui paroît dans sa conduite, & avec l'atachement qu'il témoigne pour toutes les usurpations de ses Prédécesseurs. Sans parler de l'afaire de la Régale, ni de celle des Religieuses de Charonne; comment traite-t-il M. Maimbourg, & le P. Aléxandre? Ils sont tous deux bons *Catholiques*; on ne soupçonnera pas au-moins M. Maimbourg de ne l'être pas.

Cependant ils voïent tous-les-jours

DIAL. VI.

jours l'un & l'autre, condamner leurs Ecris à Rome; parce qu'ils ont le courage de n'aprouver pas ces usurpations: & le prémier à été chassé pour le même sujet, de la Société des Jesüïtes. Je vous laisse à juger aprés cela, si le Pape Jnnocent seroit d'humeur à se dépoüiller de sa tirannie.

Mais quand il se trouveroit un Pape, qui seroit assez homme de bien pour cela, la chose ne réüssiroit pourtant pas. Les Partisans de l'autorité suprême du Pape n'auroient garde d'y consentir; ils regarderoient le Pape lui-même comme un Hérétique: & il arriveroit pour-le-moins, qu'aprés ce Pape, qui auroit donné un si grand éxemple d'humilité; il en viendroit quelque autre, qui rétabliroit la tirannie, & releveroit le Thrône Pontifical. Il n'y a point de milieu: telle est l'autorité du Pape, & telle la créan-

ce que les Peuples ont en lui; qu'il faut se resoudre, ou à porter son joug tel qu'il est; ou à se separer entiérement de sa Communion.

Je ne parle pas des dificultez que les Princes de l'une & de l'autre Religion pourroient aporter à la convocation du Concile : quoi qu'il soit mal-aisé de concevoir, comment tant de diférens intérêts qui régnent dans les Cours de l'Europe, & dans les Conseils des Souverains, pourroient tous s'ajuster, au dessein d'un Concile Général.

Je ne parle pas non-plus de la condition, qui étoit renfermée dans le Projet de l'Evêque de Tina; que le Concile de Trente, & la Religion par-conséquent seroit soûmise à l'autorité du nouveau Concile: condition à laquelle nous ne pourrions pas donner le mains; & qui seroit contraire à cette autre con-

condition de la nécessité de laquelle nous sommes convenus ; savoir qu'il n'y doit point avoir d'autre régle de la Religion, que la seule Parole de Dieu contenuë dans nos Divines Ecritures. DIAL. VI.

Mais vous voyez bien de vous-même, Irénée, que tout cela, s'oposeroit au Concile l'Evêque de Tina, ou le rendroit entiérement inutile.

IRENEE.

Vous avez beau m'aléguer mille dificultez sur la pensée d'un Concile Général pour la Rëünion : cela ne m'empéchera pas, de vous débiter un nouveau Projet, que j'en ai maintenant dans l'esprit. Vous me direz tant qu'il vous plaira, que ce n'est là qu'une idée, semblable à la République de Platon ; & qu'il est impossible de voir jamais un tel Concile. Vous aurez peut-être raison de par-

DIAL. VI. parler ainsi : mais vous m'avoûërez au-moins, que si l'on pouvoit en convoquer un, selon l'idée que je m'en forme ; il pourroit travaïller à la Réünion des Religions avec un hûreux succés.

PHOTIN.

Voyons donc quel est ce Projet.

IRENEE.

Projet d'un Concile Général pour la Réünion.

1. Pour pouvoir espérer quelque fruit du Concile ; il faudroit que tous les Princes, & tous les Etats de l'Europe, tant Catholiques-Romains, que Protestans, convinssent entre eux, non-seulement de le convoquer, mais encore de tout ce qu'il faudroit observer, soit dans la convocation-même, soit dans l'Assemblée, lors qu'elle seroit formée ; & qu'ils y envoyassent châcun des Commissaires, pour y assister de leur part, avec une égale autorité ;

té; & ſans qu'un des Partis pût craindre d'être oprimé par l'autre. DIAL. VI.

2. Il ſeroit néceſſaire, que le Lieu-même de l'Aſſemblée contribüât à la liberté du Concile. Pour cét éfet il ne faudroit pas, qu'on s'aſſemblât dans les Etats d'aucun Prince; mais dans une République, & même dans une République, qui n'eût pas des Voiſins trop puiſſans, & où l'on ne fût pas au-moins expoſé à leurs inſultes; mais où l'Aſſemblée pût joüir d'une ſûrete entiére, & d'une pleine liberté. On pourroit choiſir pour cela, quelqu'une des Villes Anſéatiques, ou Impériales.

3. Il ne faudroit pas que le Concile eût aucune relation avec le Pape, ni directement, ni indirectement. On pourroit bien y examiner ſes prétenſions, lors qu'on traiteroit les controverſes; & quand il s'agiroit de ſes inté-

 rêts,

DIAL. VI. rêts, on pourroit admettre dans l'Assemblée quelques Légats, ou Envoyez de sa part, pour y défendre sa cause: mais ces Legats ne devroient y paroître, qu'en qualité d'Avocâs, & non-pas en qualité de Juges.

4. Le Concile devroit être composé de Protestans, & de Catholiques-Romains, en nombre égal: & il seroit nécessaire, qu'on choisît les personnes les plus éclairées, les plus sages, & les plus modérées de l'une & de l'autre Religion, tant Eclésiastiques, que Laïques. On pourroit faire dans châque Etat une Assemblée Nationale, pour nommer les Députez; qui devroient assister au Concile: & dans les Etâs, où l'on professe les deux Religions; il faudroit, que châcun des deux Partis fît une Assemblée à-part, pour nommer ses Députez. Mais si lors

lors que le Concile ſeroit aſſem- DIAL. VI.
blé, il ſe trouvoit que les Députez d'un Parti ſurpaſſaſſent en nombre ceux de l'autre ; il ſeroit néceſſaire ou d'exclure de l'Aſſemblée quelques-uns de ceux-là, ou d'augmenter le nombre de ceux-ci ; afin qu'il y en eût autant des uns des autres.

5. Les Deputez d'un Parti ne devroient avoir aucun privilége, qui les diſtinguât de ceux de l'autre Communion. Il ne faudroit pas que les Evêques de l'Egliſe Romaine prétendiſſent être Juges des controverſes ; ni qu'ils conſideraſſent les Proteſtans, comme des Schiſmatiques ſéparez de la Communion de l'Egliſe : mais il ſeroit néceſſaire, qu'ils ſe regardaſſent les uns les autres, comme Chrétiens, & comme Freres ; & qu'ils fuſſent tous également aſſis en qualité de Juges ; ou plûtôt en qualité d'Arbitres, établis

pour terminer à-l'amiable le procés qui s'éleva dans le ſiécle paſſé, entre les Réformateurs, & l'Egliſe Romaine.

6. Il faudroit choiſir deux Modérateurs, ou Préſidens, l'un Catholique-Romain, & l'autre Proteſtant, pour préſider tour-à-tour, & avec une égale autorité, dans l'Aſſemblée; & quatre Secretaires, ſavoir deux de châque Communion, pour en recueïllir les Actes. Ces Préſidens, & ces Secretaires devroient être élûs, par la pluralité des ſufrages, qui devroit auſſi régler toutes les autres Délibérations du Concile. Et les Députez devroient être aſſis, en ſorte que les Proteſtans, & les Catholiques-Romains puſſent donner leurs ſufrages alternativement; c'eſt-à-dire qu'il faudroit, qu'aprés qu'un Catholique-Romain auroit donné ſon avis, un Proteſtant

testant donnât le sien ; & qu'on suivît le même ordre, jusqu'à ce qu'ils eûssent tous opiné. DIAL. VI.

7. Pour atirer la bénédiction de Dieu, & les lumiéres du S. Esprit sur le Concile, il seroit nécessaire, qu'on en commençât toutes les Séances par la Priére, & qu'on les finît toutes par des Actions-de-graces. Ces Priéres, & ces Actions-de-graces devroient être prononcées à haute-voix, par le Président qui se trouveroit de tour : elles devroient tontes s'adresser uniquement à Dieu ; & l'on n'y devroit rien méler, qui ne pût être suivi par tous les Députez, de l'une & de l'autre Communion ; afin qu'ils pussent tous-ensemble unir leurs Vœux, & leurs Loüanges : & dire *Amen*, à tout ce qui seroit prononcé par le Modérateur.

8. La grande & l'inviolable Maxime du Concile devroit être ;

DIAL. VI. qu'on n'auroit aucun égard aux anatémes, ni aux décrets du Concile de Trente; qu'on n'y recevroit aucune autorité humaine, soit de Papes, soit de Peres, soit de Conciles; mais que la Parole de Dieu, contenuë dans l'Ecriture Sainte, seroit reconnuë pour l'unique régle de la Religion.

9. Il faudroit, que dans l'éxamen des controverses, on bannît du Concile, les disputes, & les subtilitez de l'Ecole, qui ne font d'ordinaire qu'embroüiller les matiéres, au-lieu de les éclaircir. On en devroit bannir aussi tous les termes injurieux, & qui pourroient aigrir les esprits de ceux de l'une ou de l'autre Communion: mais il seroit nécessaire néanmoins, que châcun pût dire ses sentimens avec une entiére liberté, & apeller impiéte par éxemple, ou idolatrie, ce qui mériteroit ces noms; pourveû que cela

cela se fît dans un esprit de Chari- DIAL. VI.
té, & de douceur, & dans la seule veûë de chercher la Vérité.

10. Il seroit bon, qu'il fût permis aux Députez, de porter leurs sentimens de vive-voix dans l'Assemblée, ou de les donner par-écrit pour y être leûs. Pour-cét-éfet il faudroit, que l'on seût quelques jours auparavant ce qui devroit être proposé; afin que châcun pût éxaminer sérieusement dans son Cabinet, les matiéres qui devroient être traitées, & en conférer même avec ceux qui pourroient lui aider à découvrir la Vérité, avant que d'en dire son avis dans le Concile.

11. Mais il seroit nécessaire d'éviter, que sous-prétexte de conférences, on ne fît des brigues, & des cabales. Il faudroit sur-tout défendre sévérement à tous les Députez, de corrompre leurs Collégues, ou de se laisser

DIAL. VI. corrompre eux-mêmes; soit par l'argent; soit par les promesses, ou par les menaces; soit par d'autres semblables pratiques. Et si l'on découvroit, qu'il y en eût quelques-uns, qui fussent tombez dans l'une ou l'autre de ces fautes; il faudroit, qu'ils fussent d'abord chassez du Concile, sans espérance d'y pouvoir plus jamais rentrer.

12. Enfin pendant qu'on travailleroit à la Réünion; il seroit nécessaire, que tous les Membres du Concile ménassent une vie éxemplaire, & qu'ils s'édifiassent les uns les autres, par leur Piété, par leur Zéle, par leur Charité, & en-un-mot, par un conduite toute Chrétienne. Ils pourroient même assister tous, à quelques Exercices publics de Piété qui leur seroient communs, tels que seroient des Sermons, où l'on ne toucheroit en aucune maniére à la con-

controverse ; & des Priéres qui qui pourroient être reçûës par ceux de l'une & de l'autre Communion ; ils pourroient encore célébrer quelques jûnes ; atendant qu'aprés être convenus sur l'Article de l'Eucaristie ; ils pussent tous ensemble célébrer la S. Céne du Seigneur, pour lui rendre graces de l'assistance qu'il leur auroit acordée, & pour faire voir au Peuple qu'il se seroient véritablement réünis. DIAL. VI.

PHOTIN.

Voilà assûrément une Concile tel qu'il le faudroit, pour entreprendre la Réünion des Religions. Je conviens qu'elle ne seroit pas impossible, si l'on assembloit un tel Concile.

Puissions-nous voir un-jour quelque Prince, qui ait assez de pouvoir, assez de lumiéres, & assez de Piété, pour s'atacher à

l'éxé-

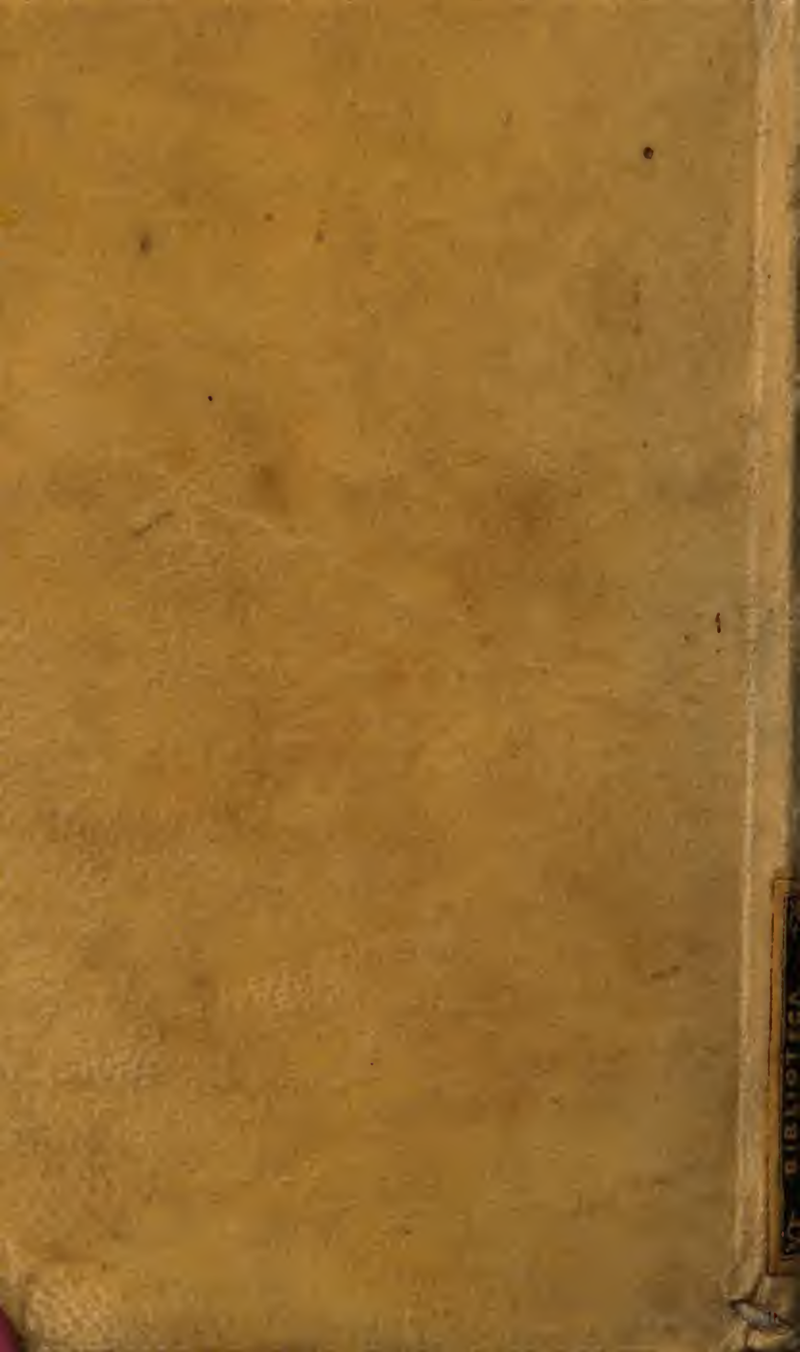
DIAL. VI. l'éxécution de vôtre Projet! Vous voulez bien cependant que sans nous flâter de cette espérance, aprés avoir parlé des Conférences, & des Conciles pour la Réünion, nous éxaminions les Voïes par lesquelles on pourroit espérer d'y parvenir, soit dans une Conférence, soit dans un Concile. Je prétens vous faire voir dans nos prémiers Entretiens, que la Réünion est absolûment impossible en elle-même. Mais ce ne sera qu'aprés mon retour de la campagne, où vous savez que je dois aller demain matin.

IRENEE.

Revenez, je vous en conjure, le plûtôt que vous pourrez: je vous atendrai avec une extrême impatience.

Fin de la prémiére Partie.




BIBLIOTECA